

GAUMONT PRÉSENTE

ROSCHDY ZEM DORIA TILLIER GUILLAUME GALLIENNE DAMIEN BONNARD VINCENT PEREZ

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

# UNE AFFAIRE D'HONNEUR

UN FILM DE VINCENT PEREZ

## Synopsis

Paris 1887. À cette époque, seul le duel fait foi pour défendre son honneur. Clément Lacaze, charismatique maître d'armes, se retrouve happé dans une spirale de violence destructrice. Il rencontre Marie-Rose Astié, féministe en avance sur son époque, et décide de lui révéler l'art complexe du duel. Ils vont faire face aux provocations et s'allier pour défendre leur honneur respectif.

LE 27 DÉCEMBRE AU CINÉMA

## 🏹 Chers enseignantes et enseignants, 🏹

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un dossier pédagogique très complet pour accompagner le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** de Vincent Perez avec Roschdy Zem, Doria Tillier, Guillaume Gallienne et Damien Bonnard qui sortira dans toute la France le 27 décembre prochain.

Ce dossier vous permettra de travailler avec vos élèves **avant et après** avoir vu le film au cinéma.

Il est composé de deux parties :

- la partie Lettres pour les classes de quatrième, seconde et première ;
- la partie Histoire / EMC pour les classes de quatrième et première.

En vous rendant sur les sommaires des différentes parties, vous pourrez en un clic accéder aux différentes fiches et activités proposées.

**POUR ORGANISER UNE SÉANCE AU CINÉMA AVEC VOTRE CLASSE, dès la mi-septembre et sans attendre la sortie du 27 décembre, il vous suffit de contacter la salle de cinéma la plus proche de votre établissement.**

Il vous suffit de contacter la salle de cinéma la plus proche de votre établissement.

Vous pourrez mettre en place une séance avec la direction du cinéma, au tarif Groupe ou en vous rendant sur l'application **ADAGE** pour bénéficier du « pass Culture part collective ».

Toutes les salles sont susceptibles d'accueillir ce type de séance spéciale. Le cinéma se rapproche du distributeur GAUMONT pour demander le film.

En troisième partie de ce dossier pédagogique, vous trouverez un texte écrit par la Fédération Française d'Escrime qui vous donnera des axes de travail complémentaires. Vous y trouverez également les ressources pour découvrir l'escrime d'hier et d'aujourd'hui, ses valeurs et ses interactions avec la société actuelle.

Nous vous souhaitons une belle rentrée des classes !

Nous espérons que l'année scolaire 2023/2024 sera riche en découvertes cinématographiques.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter [sandrine@approches.net](mailto:sandrine@approches.net)

APPROCHES

## Sommaire

### I - INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES DU FILM..... 6

### II - LIENS AVEC LES PROGRAMMES ..... 7

#### Quatrième

Activité 1 : le duel, un topos réaliste.

Activité 2 : la salle d'escrime : de la scène réaliste à la scène théâtrale.

Activité 3 : « Chacun porte en soi un royaume : l'honneur. »

#### Seconde

De George Sand à Marie-Rose Astié de Valsayre, des femmes en lutte pour l'égalité.

Objet d'étude : la littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.

#### Première

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges - Parcours : combattre pour l'égalité.

Parcours complémentaire : d'Olympe de Gouges à Marie-Rose Astié de Valsayre, combattre et se battre pour l'égalité de genre.

### III - FICHES ACTIVITÉS..... 11

Quatrième - Activité 1 : *le duel*, un topos réaliste.

FICHE 1 - Lecture intégrale de *Un lâche*, Guy de Maupassant, 1884.

FICHE 2 - Étude comparée de la nouvelle et du film.

FOCUS - Adrien ou la génération romantique

FICHE 3 - De la nouvelle au roman *Bel-Ami*, Guy de Maupassant, 1885.

Quatrième - Activité 2 : la salle d'escrime : de la scène réaliste à la scène théâtrale.

FICHE 1 - Analyse de séquence : la scène d'ouverture.

FICHE 2 - La salle d'escrime : le lieu de confrontation des valeurs (analyse comparée de *Cyrano de Bergerac* et du film).

Quatrième - Activité 3 : « Chacun porte en soi un royaume : l'honneur »

FICHE 1 - LEXIQUE - Autour de l'honneur

FICHE 2 - Atelier d'écriture

Seconde - De George Sand à Marie-Rose Astié de Valsayre, des femmes en lutte pour l'égalité.

FICHE 1 - Étude transversale de Marie-Rose Astié de Valsayre (film)

FICHE 2 - George Sand : une vie de luttas !

Première - Objet d'étude : *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Olympe de Gouges

Parcours : combattre pour l'égalité

FICHE 1 - Étude comparée d'un extrait de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* et de la lettre ouverte de Marie-Rose Astié de Valsayre.

## Sommaire

### I - INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES DU FILM ..... 35

### II - LIENS AVEC LES PROGRAMMES ..... 36

#### Quatrième

Thème 3 : société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle

> Conditions féminines dans une société en mutation.

- Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ?
- Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?

#### Première

Thème 3 : la Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial.

### EMC – Enseignement moral et civique

#### Première

Axe 1 : fondements et fragilités du lien social

Questionnement : comment les fondements du lien social se trouvent-ils aujourd'hui fragilisés ?

### III - FICHES ACTIVITÉS ..... 37

#### 1/ L'honneur, une passion républicaine ?

- a) Qu'est-ce que l'honneur ?
- b) Défendre son honneur : le duel  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 1 - PREMIÈRE. Le procès-verbal d'un duel
- c) Le Code du duel

#### 2/ L'honneur est l'affaire de chacun

- a) Les formes de l'humiliation : une question individuelle et collective renouvelée
- b) La sanction du délit dans la loi  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 2a - EMC et QUATRIÈME / PREMIÈRE. La liberté d'expression  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 2b - EMC/LETTRES et PREMIÈRE. La liberté d'expression  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 3 - EMC et QUATRIÈME / SECONDE / PREMIÈRE. Ne pas humilier

#### 3/ L'honneur, une affaire d'hommes ?

- a) Laisser les femmes se battre en duel est-il une preuve de modernité ?  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 4 – EMC et PREMIÈRE. Analyser une caricature et le duel du film
- b) La féminité, une question politique
- c) L'image de la femme, une catégorie masculine  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 5 – HISTOIRE. QUATRIÈME et PREMIÈRE. Analyser caricature
- d) Vivre comme un homme ?  
**FOCUS Le costume féminin, une affaire non résolue**  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 6 - EMC. PREMIÈRE. Qu'est-ce qu'une tenue « correcte » ?  
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 6 - HISTOIRE. QUATRIÈME. Représentation de la femme en pantalon

### BIBLIOGRAPHIE ..... 49

# FOCUS SUR L'ESCRIME

## L'ESCRIME D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



### Sommaire

a) L'escrime.....	50	e) L'escrime au féminin .....	51
b) Du duel au sport : l'époque du film UNE AFFAIRE D'HONNEUR .....	50	f) Pourquoi l'escrime ? .....	52
c) Le duel.....	51	g) L'escrime aujourd'hui .....	53
d) Le dernier duel .....	51	h) L'escrime et l'école .....	53
		i) Le plus de l'escrime .....	53

## I - INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES DU FILM

Au cycle 4 comme au lycée, le film historique **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** de Vincent Perez trouvera pleinement sa place dans l'enseignement du français. En effet, le film propose plusieurs pistes de réflexion qui sont en lien avec les programmes de Lettres et qui permettront d'intégrer le champ cinématographique au domaine littéraire.

En classe de quatrième, le film de Vincent Perez sera un support riche pour investir la séquence « Individu et société : confrontations de valeurs ? » puisqu'il fait de l'honneur non seulement une valeur qui pousse certains des personnages à agir, mais aussi le moteur narratif du film.

Aussi sera-t-il opportun d'amener les élèves à interroger les différents antagonismes du film qui catalysent les valeurs des personnages et à explorer la réconciliation de systèmes que tout semble opposer. De plus, situé en 1887, le film de Vincent Perez résonne avec tout un mouvement littéraire, esthétique et éthique : le Réalisme. Le film, rythmé par les différents duels, rappelle certaines nouvelles de Guy de Maupassant – notamment *Un lâche*, nouvelle réécrite dans son roman *Bel-Ami* – dans lesquelles le duel génère une tension dramaturgique et permet de révéler le personnage, confronté à l'idée de sa mort prochaine et probable. Ainsi, cette pratique placée entre illégalité

et légitimité au XIX<sup>e</sup> siècle renvoie à tout un pan d'une littérature romanesque empreinte de valeurs anciennes dans laquelle les duels ponctuent des combats plus vastes et constituent des moments où l'intensité est à son paroxysme – Achille contre Hector dans *L'Illiade*, Yvain contre le sénéchal Keu chez Chrétien de Troyes.

Au lycée, c'est davantage le personnage et l'itinéraire de Marie-Rose Astié de Valsayre qui seront le support de réflexions riches des élèves et d'une étude transversale qui sera féconde. En effet, en seconde, en lien avec « La littérature d'idées et la presse », le personnage joué par Doria Tillier permettra de se pencher sur le long et sinueux parcours de la lutte pour l'égalité des sexes dont Marie-Rose se fait la porte-parole, sur les traces d'autres aïeules remarquables telles qu'Hubertine Auclert ou encore George Sand. Le personnage de Massat constituera, quant à lui, une porte d'entrée pertinente pour interroger les débuts d'une presse dite « à scandales », où culture de la honte et désinformation se côtoient pour mieux manipuler l'opinion. Enfin, en première, on mettra en perspective Marie-Rose Astié de Valsayre avec son ancêtre féminine qui aura payé de sa vie pour s'être trop exprimée : Olympe de Gouges. De son « Exhortation aux Hommes » à son vibrant appel aux femmes à s'émanciper, il sera opportun de se

demander si les droits des femmes ont réellement progressé entre 1791 et 1887.

En somme, si « l'honneur est un royaume que chacun porte en soi\* », alors le film de Vincent Perez, **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, est chargé de questionnements fondamentaux, constitutifs de la formation de l'individu que l'enseignement du français, au collège puis au lycée, se donne pour objectif essentiel. Placé au crépuscule d'un siècle marqué par les instabilités politiques et idéologiques, le film de Vincent Perez donne à voir une société parisienne dont les valeurs oscillent entre vestiges aristocratiques et tenants d'une modernité difficile à s'imposer. Ainsi, les personnages principaux, Clément Lacaze d'une part, Marie-Rose Astié de Valsayre, d'autre part, sont chacun porteur d'une vision du monde qui semble opposée – l'honneur, le courage, la force d'un côté et la lutte pour les égalités de genre de l'autre – et qui pourtant vont converger vers une lutte commune : celle de la justice.

\*Citation du film

## II - LIEN AVEC LES PROGRAMMES

### Quatrième

#### Activité 1 : le duel, un topos réaliste.

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- *Un lâche*, Guy de Maupassant, 1884
- *Bel-Ami*, Guy de Maupassant, partie I, chapitre 7, 1885

Dominantes :

- Lecture
- Écriture
- Interprétation

Liens avec le B.O. :

### Regarder le monde, inventer des mondes

#### La fiction pour interroger le réel

- découvrir des œuvres et des textes narratifs relevant de l'esthétique réaliste ou naturaliste ;
- comprendre quelles sont les ambitions du roman réaliste ou naturaliste au XIX<sup>e</sup> siècle en matière de représentation de la société ;
- comprendre comment le récit fantastique tout en s'inscrivant dans cette esthétique, interroge le statut et les limites du réel ;
- s'interroger sur la manière dont les personnages sont représentés et sur leur rôle dans la représentation de la réalité.

On étudie :

- en lien avec la programmation annuelle en histoire (thèmes 2 et 3 : « L'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle » et « Société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle »), un roman ou des nouvelles réalistes ou naturalistes (lecture intégrale). On peut également s'appuyer sur une adaptation cinématographique ou télévisuelle d'un roman ou d'une nouvelle réaliste ou naturaliste (étude intégrale ou groupement d'extraits).  
et
- une nouvelle fantastique (lecture intégrale).



En quatrième, dans le cadre de la séquence « La fiction pour interroger le réel », **l'étude intégrale d'une nouvelle réaliste est préconisée**. L'étude conjointe de la nouvelle *Un lâche* de Guy de Maupassant et du film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** permettra d'appréhender, à la fois, les différentes caractéristiques du mouvement littéraire ainsi que les stylèmes fondant l'esthétique réaliste. Avec l'intégration du duel à la diégèse, c'est tout autant la dimension psychologique d'un personnage qui est approfondie que l'intrigue romanesque, située entre ancrage réel et scène romanesque. En effet, la focalisation interne exploitée par Maupassant dans sa nouvelle trouve son pendant cinématographique dans le film de Vincent Perez, notamment dans les séquences qui précèdent le duel d'Adrien.

Cette étude sera complétée par l'analyse du chapitre 7 de *Bel-Ami* dans lequel Maupassant réécrit sa propre nouvelle en l'intégrant aux enjeux du personnage de Georges Duroy et en faisant de son duel un rituel à la fois initiatique et une démonstration paradoxale de sa sociabilité.

## Activité 2 : la salle d'escrime : de la scène réaliste à la scène théâtrale.

### Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- *Cyrano de Bergerac*, Edmond Rostand (Acte II)
- Groupement de textes autour du duel dans la littérature médiévale

### Dominantes :

- Lecture
- Écriture

Du duel chevaleresque au duel d'honneur, cette séquence transversale s'appuiera sur les scènes du film dont le cadre est la salle d'escrime ainsi que sur l'étude de l'Acte II de la pièce *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand qui se déroule dans le même lieu. Il s'agira d'y étudier, dans la continuité du travail mené en classe de cinquième, l'évolution du duel, de ses enjeux médiévaux à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle. Du duel chevaleresque au duel de réputation, puisqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, se battent principalement des militaires, des journalistes, hommes politiques pour laver leur honneur ayant été bafoué. Les textes du groupement ainsi que le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** chercheront à tisser les liens romanesques qui unissent duellistes et escrimeurs.

## Activité 3 : « Chacun porte en soi un royaume : l'honneur »

### Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- Corpus d'extraits réduits de textes littéraires

### Dominante :

- Langue

### **Vivre en société, participer à la société**

#### **Individu et société : confrontations des valeurs ?**

- découvrir, à travers des textes relevant des genres dramatique et romanesque, la confrontation des valeurs portées par les personnages ;
- comprendre que la structure et le dynamisme de l'action dramatique, ou romanesque, ont partie liée avec les conflits, et saisir quels sont les intérêts et les valeurs qu'ils mettent en jeu ;
- s'interroger sur les conciliations possibles ou non entre les systèmes de valeurs mis en jeu.

#### On étudie :

- une tragédie ou une tragi-comédie du XVII<sup>e</sup> siècle (lecture intégrale), ou une comédie du XVIII<sup>e</sup> siècle (lecture intégrale).
- On peut aussi étudier sous forme d'un groupement de textes des extraits de romans ou nouvelles des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Source : Eduscol

La problématique : « Individu et société : confrontation de valeurs ? » porte sur la relation complexe qui unit les personnages à leur société et sur les valeurs qui guident leurs modes de pensée et leurs comportements en lien avec les valeurs collectives. À travers une activité de Lexique axée autour du mot *honneur*, il s'agira de montrer comment l'étymologie du terme témoigne de l'évolution de sa valeur sémantique. Donnant lieu à plusieurs définitions dans le film, l'étude lexicologique du substantif invitera l'élève à réfléchir à sa propre définition / conception de l'honneur, en lien avec l'EMC. (Cf. texte Histoire)



## Seconde

### De George Sand à Marie-Rose Astié de Valsayre, des femmes en lutte pour l'égalité.

Objet d'étude : la littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> siècle aujourd'hui.

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- Extraits d'*Histoire de ma vie*, George Sand
- Corpus de textes composés d'articles de presse critiquant George Sand
- Caricatures de George Sand

Liens avec le B.O. :

### La littérature d'idées au XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle

L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir une culture humaniste en faisant dialoguer textes anciens et textes contemporains, afin de donner aux interrogations qui sont les leurs une profondeur et une ampleur nouvelles. La littérature d'idées contribue à forger en eux une mémoire culturelle et à développer leurs capacités de réflexion et leur esprit critique. Les textes d'idées sont étudiés dans leur développement logique et le mouvement de leur argumentation ; une attention particulière est portée aux nuances qu'ils peuvent receler. Le professeur s'attache à mettre en évidence les liens qui se nouent entre les idées, les formes et le contexte culturel, idéologique et social dans lequel elles naissent. Cette étude embrasse les champs culturels et de réflexion dont traitent les œuvres et textes étudiés, à la compréhension desquels ils sont nécessaires : littéraire, philosophie, politique, social, esthétique, scientifique, religieux etc.

#### Corpus :

- l'œuvre et le parcours associé fixés par le programme ;
- la lecture cursive d'au moins une œuvre appartenant à un autre siècle que celui de l'œuvre au programme, ou d'une anthologie de textes relevant de la littérature d'idées.

Une approche culturelle ou artistique ou un groupement de textes complémentaires pourront éclairer et enrichir le corpus.

Source : BO

Le personnage historique de Marie-Rose Astié de Valsayre devenu personnage romanesque grâce au film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** est le support d'une réflexion riche sur la manière dont le combat pour l'égalité entre les sexes et l'émancipation de la femme a pu se heurter à des obstacles aussi bien juridiques – la loi interdisant aux femmes de porter un pantalon – que culturels – les stéréotypes. Ainsi, dans le cadre de l'étude de la littérature d'idées et à partir d'articles de presse, de caricatures et de passages autobiographiques, la mise en relation du personnage interprété par Doria Tillier et de George Sand sera féconde et permet tout autant de montrer visuellement la force de cette argumentation et de sa rhétorique.



## Première

### Objet d'étude : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges

Parcours : combattre pour l'égalité

Parcours complémentaire : de 1791 à 1887, quelles avancées dans le combat pour l'égalité des sexes ?

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Olympe de Gouges (1791)
- Hubertine Auclert, *Discours lors du 3e Congrès ouvrier* (1879)

Liens avec le B.O. (Cf page précédente)

Entre Olympe de Gouges et Marie-Rose Astié de Valsayre, c'est tout un siècle d'instabilités politiques, de changements sociaux profonds et de mutations économiques qui a passé. Pourtant, du vibrant pastiche de la *Déclaration des droits de l'homme*, qu'est-il resté ? Comment les luttes pour l'émancipation féminine demeurent-elles étouffées et continuent-elles à être raillées, méprisées et marginalisées tandis que les révolutions se succèdent ? L'étude conjointe de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* – notamment du « Postambule » dans lequel Olympe de Gouges formule des réformes économiques pour combattre les inégalités – aux articles, lettres, pamphlets de Marie-Rose Astié, ce parcours complémentaire mettra en lumière le long et sinueux chemin des femmes engagées dans la lutte pour légitimer leur parole et donner à leurs revendications une place dans les débats de société.

## III - FICHES ACTIVITÉS

### Quatrième

#### Activité 1 : le duel, un topos réaliste.

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- *Un lâche*, Guy de Maupassant, 1884
- *Bel-Ami*, Guy de Maupassant, partie I, chapitre 7, 1885

#### FICHE 1 - Lecture intégrale de *Un lâche*, Guy de Maupassant, 1884



Visuel du e-book édité par SAGA EGDMONT

Texte publié dans *Le Gaulois* du 27 janvier 1884, puis publié dans le recueil *Contes du jour et de la nuit* (pp. 133-153). Il a également été repris dans *La Vie populaire* du 19 juillet 1888.

On l'appelait dans le monde : le « beau Signoles ». Il se nommait le vicomte Gontran-Joseph de Signoles.

*Orphelin et maître d'une fortune suffisante, il faisait figure, comme on dit. Il avait de la tournure et de l'allure, assez de parole pour faire croire à de l'esprit, une certaine grâce naturelle, un air de noblesse et de fierté, la moustache brave et l'œil doux, ce qui plaît aux femmes.*

*Il était demandé dans les salons, recherché par les valseuses, et il inspirait aux hommes cette inimitié souriante qu'on a pour les gens de figure énergique. On lui avait soupçonné quelques amours capables de donner fort bonne opinion d'un garçon. Il vivait heureux, tranquille, dans le bien-être moral le plus complet. On savait qu'il tirait bien l'épée et mieux encore le pistolet.*

— Quand je me battrai, disait-il, je choisirai le pistolet. Avec cette arme, je suis sûr de tuer mon homme.

Or, un soir, comme il avait accompagné au théâtre deux jeunes femmes de ses amies, escortées d'ailleurs de leurs époux, il leur offrit, après le spectacle, de prendre une glace chez Tortoni. Ils étaient entrés depuis quelques minutes, quand il s'aperçut qu'un monsieur assis à une table voisine regardait avec obstination une de ses voisines. Elle semblait gênée, inquiète, baissait la tête. Enfin elle dit à son mari :

— Voici un homme qui me dévisage. Moi, je ne le connais pas ; le connais-tu ?  
Le mari, qui n'avait rien vu, leva les yeux, mais déclara :

— Non, pas du tout.

La jeune femme reprit, moitié souriante, moitié fâchée :

— C'est fort gênant ; cet individu me gâte ma glace.



Le mari haussa les épaules :

— Bast ! n’y fais pas attention. S’il fallait s’occuper de tous les insolents qu’on rencontre, on n’en finirait pas.

Mais le vicomte s’était levé brusquement. Il ne pouvait admettre que cet inconnu gâtât une glace qu’il avait offerte. C’était à lui que l’injure s’adressait, puisque c’était par lui et pour lui que ses amis étaient entrés dans ce café. L’affaire donc ne regardait que lui.

Il s’avança vers l’homme et lui dit :

— Vous avez, monsieur, une manière de regarder ces dames que je ne puis tolérer. Je vous prie de vouloir bien cesser cette insistance.

L’autre répliqua :

— Vous allez me ficher la paix, vous.

Le vicomte déclara, les dents serrées :

— Prenez garde, monsieur, vous allez me forcer à passer la mesure. Le monsieur ne répondit qu’un mot, un mot ordurier qui sonna d’un bout à l’autre du café, et fit, comme par l’effet d’un ressort, accomplir à chaque consommateur un mouvement brusque. Tous ceux qui tournaient le dos se retournèrent ; tous les autres levèrent la tête ; trois garçons pivotèrent sur leurs talons comme des toupies ; les deux dames du comptoir eurent un sursaut, puis une conversion du torse entier, comme si elles eussent été deux automates obéissant à la même manivelle.

Un grand silence s’était fait. Puis, tout à coup, un bruit sec claqua dans l’air. Le vicomte avait giflé son adversaire. Tout le monde se leva pour s’interposer. Des cartes furent échangées.

## Étape de lecture 1

### Le portrait

1. Dans le passage en caractères italiques, quel est le point de vue utilisé pour présenter ce personnage ?
2. Quelle image le narrateur donne-t-il de son personnage ? Justifiez votre réponse.
3. Réécrivez rapidement ce portrait physique et moral en utilisant vos propres mots.

### « *Or, un soir...* »

1. Quels mots annoncent qu’un événement va avoir lieu et provoquer un rebondissement dans l’histoire ? Donnez leur nature et leur fonction.
2. Quels sont les personnages qui accompagnent le protagoniste chez Tortoni ?
3. « *Elle semblait gênée, inquiète, baissait la tête.* » Pourquoi ce personnage éprouve-t-il ce sentiment ?
4. « *Des cartes furent échangées.* » : dans la partie **HISTOIRE** du dossier, lisez le « Code du duel » : que symbolise ce geste ?

Quand le vicomte fut rentré chez lui, il marcha pendant quelques minutes à grands pas vifs, à travers sa chambre. Il était trop agité pour réfléchir à rien. Une seule idée planait sur son esprit : « un duel », sans que cette idée éveillât encore en lui une émotion quelconque. Il avait fait ce qu'il devait faire ; il s'était montré ce qu'il devait être. On en parlerait, on l'approuverait, on le féliciterait. Il répétait à voix haute, parlant comme on parle dans les grands troubles de pensée :

— Quelle brute que cet homme !

Puis il s'assit et il se mit à réfléchir. Il lui fallait, dès le matin, trouver des témoins. Qui choisirait-il ? Il cherchait les gens les plus posés et les plus célèbres de sa connaissance. Il prit enfin le marquis de La Tour-Noire et le colonel Bourdin, un grand seigneur et un soldat, c'était fort bien. Leurs noms porteraient dans les journaux. Il s'aperçut qu'il avait soif et il but, coup sur coup, trois verres d'eau ; puis il se remit à marcher. Il se sentait plein d'énergie. En se montrant crâne, résolu à tout, et en exigeant des conditions rigoureuses, dangereuses, en réclamant un duel sérieux, très sérieux, terrible, son adversaire reculerait probablement et ferait des excuses. Il reprit la carte qu'il avait tirée de sa poche et jetée sur sa table et il la relut comme il l'avait déjà lue, au café, d'un coup d'œil et, dans le fiacre, à la lueur de chaque bec de gaz, en revenant. « Georges Lamil, 51, rue Moncey. » Rien de plus.

Il examinait ces lettres assemblées qui lui paraissaient mystérieuses, pleines de sens confus : Georges Lamil ? Qui était cet homme ? Que faisait-il ? Pourquoi avait-il regardé cette femme d'une pareille façon ? N'était-ce pas révoltant qu'un étranger, un inconnu vînt troubler ainsi votre vie, tout d'un coup, parce qu'il lui avait plu de fixer inso-

lément les yeux sur une femme ? Et le vicomte répéta encore une fois, à haute voix :

— Quelle brute !

Puis il demeura immobile, debout, songeant, le regard toujours planté sur la carte. Une colère s'éveillait en lui contre ce morceau de papier, une colère haineuse où se mêlait un étrange sentiment de malaise. C'était stupide, cette histoire-là ! Il prit un canif ouvert sous sa main et le piqua au milieu du nom imprimé, comme s'il eût poignardé quelqu'un.

Donc il fallait se battre ! Choisirait-il l'épée ou le pistolet, car il se considérait bien comme l'insulté. Avec l'épée, il risquait moins ; mais avec le pistolet il avait chance de faire reculer son adversaire. Il est bien rare qu'un duel à l'épée soit mortel, une prudence réciproque empêchant les combattants de se tenir en garde assez près l'un de l'autre pour qu'une pointe entre profondément. Avec le pistolet il risquait sa vie sérieusement ; mais il pouvait aussi se tirer d'affaire avec tous les honneurs de la situation et sans arriver à une rencontre.

Il prononça :

— Il faut être ferme. Il aura peur.

Le son de sa voix le fit tressaillir et il regarda autour de lui. Il se sentait fort nerveux. Il but encore un verre d'eau, puis commença à se dévêtir pour se coucher.

## Étape de lecture 2

1. Quel point de vue la narration adopte-t-elle dans ce passage ?
2. Quel type de discours rapporté est dominant ? Appuyez-vous sur 3 indices pour répondre.
3. « *Il lui fallait, dès le matin, trouver des témoins.* » dans la partie **HISTOIRE** du dossier, lisez le « Code du duel » : à quoi identifie-t-on qu'il s'agit d'une nouvelle réaliste ?
4. « *Georges Lamil, 51, rue Moncey.* » : après la découverte du nom de son adversaire, quel type de phrase est dominant ? Quel sentiment du personnage traduit-il ?
5. Montrez que, dans ce passage, le vicomte est partagé entre vanité et peur.

Dès qu'il fut au lit, il souffla sa lumière et ferma les yeux. Il pensait :

J'ai toute la journée de demain pour m'occuper de mes affaires. Dormons d'abord afin d'être calme.

Il avait très chaud dans ses draps, mais il ne pouvait parvenir à s'assoupir. Il se tournait et se retournait, demeurait cinq minutes sur le dos, puis se plaçait sur le côté gauche, puis se roulait sur le côté droit.

Il avait encore soif. Il se releva pour boire. Puis une inquiétude le saisit : « Est-ce que j'aurais peur ? »

Pourquoi son cœur se mettait-il à battre follement à chaque bruit connu de sa chambre ? Quand la pendule allait sonner, le petit grincement du ressort qui se dresse lui faisait faire un sursaut ; et il lui fallait ouvrir la bouche pour respirer ensuite pendant quelques secondes, tant il demeurait oppressé. Il se mit à raisonner avec lui-même sur la possibilité de cette chose : « Aurais-je peur ? »

Non certes, il n'aurait pas peur, puisqu'il était résolu à aller jusqu'au bout, puisqu'il avait cette volonté bien arrêtée de se battre, de ne pas trembler. Mais il se sentait si profondément troublé qu'il se demanda :

— Peut-on avoir peur, malgré soi ?

Et ce doute l'envahit, cette inquiétude, cette épouvante ; si une force plus puissante que sa volonté, dominatrice, irrésistible, le domptait, qu'arriverait-il ? Oui, que pouvait-il arriver ? Certes, il irait sur le terrain, puisqu'il voulait y aller. Mais s'il tremblait ? Mais s'il perdait connaissance ? Et il songea à sa situation, à sa réputation, à son nom.

Et un singulier besoin le prit tout à coup de se relever pour se regarder dans la glace. Il ralluma sa bougie. Quand il aperçut son visage reflété dans le verre poli, il se reconnut à peine, et il lui sembla qu'il ne s'était jamais vu. Ses yeux lui parurent énormes ; et il était pâle, certes, il était pâle, très pâle.

Il restait debout en face du miroir. Il tira la langue comme pour constater l'état de sa santé, et tout d'un coup cette pensée entra en lui à la façon d'une balle :

— Après-demain, à cette heure-ci, je serai peut-être mort.

Et son cœur se remit à battre furieusement.

— Après-demain, à cette heure-ci, je serai peut-être mort. Cette personne en face de moi, ce moi que je vois dans cette glace, ne sera plus. Comment ! me voici, je me regarde, je me sens vivre, et dans vingt-quatre heures je serai couché dans ce lit, mort, les yeux fermés, froid, inanimé, disparu.

Il se retourna vers la couche et il se vit distinctement étendu sur le dos dans ces mêmes draps qu'il venait de quitter. Il avait ce visage creux qu'ont les morts et cette mollesse des mains qui ne remueront plus.

Alors il eut peur de son lit et, pour ne plus le regarder, il passa dans son fumoir. Il prit machinalement un cigare, l'alluma et se remit à marcher. Il avait froid ; il alla vers la sonnette pour réveiller son valet de chambre ; mais il s'arrêta, la main levée vers le cordon :

— Cet homme va s'apercevoir que j'ai peur.

Et il ne sonna pas, il fit du feu. Ses mains tremblaient un peu, d'un frémissement nerveux, quand elles touchaient les objets. Sa tête s'égarait ; ses pensées troubles devenaient fuyantes, brusques, douloureuses ; une ivresse envahissait son esprit comme s'il eût bu.

Et sans cesse il se demandait :

— Que vais-je faire ? Que vais-je devenir ?

Tout son corps vibrait, parcouru de tressaillements saccadés ; il se releva et, s'approchant de la fenêtre, ouvrit les rideaux.

Le jour venait, un jour d'été. Le ciel rose faisait rose la ville, les toits et les murs. Une grande tombée de lumière tendue, pareille à une caresse du soleil levant, enveloppait le monde réveillé ; et, avec cette lueur, un espoir gai, rapide, brutal, envahit le cœur du vicomte ! Était-il fou de s'être laissé ainsi terrasser par la crainte, avant même que rien ne fût décidé, avant que ses témoins eussent vu ceux de ce Georges Lamil, avant qu'il sût encore s'il allait seulement se battre ?

Il fit sa toilette, s'habilla et sortit d'un pas ferme.

Il se répétait, tout en marchant :

— Il faut que je sois énergique, très énergique. Il faut que je prouve que je n'ai pas peur.

## Étape de lecture 3

1. Quel est le cadre spatio-temporel de ce passage ? En quoi détermine-t-il l'évolution de l'état d'esprit du personnage ?

2. Quelles manifestations physiques de la peur le vicomte ressent-il dans ce passage ? Vous semble-t-il toujours mériter son surnom de « beau Signoles » et être à la hauteur de sa réputation ?

3. « *Et ce doute l'envahit, cette inquiétude, cette épouvante ; si une force plus puissante que sa volonté, dominatrice, irrésistible, le domptait, qu'arriverait-il ? Oui, que pouvait-il arriver ? Certes, il irait sur le terrain, puisqu'il voulait y aller. Mais s'il tremblait ? Mais s'il perdait connaissance ? Et il songea à sa situation, à sa réputation, à son nom.* » Identifiez la figure de style utilisée au début de cette citation. Quel signe de ponctuation témoigne de « l'épouvante » dont le personnage est pris ? En quoi peut-on affirmer qu'il est tiraillé entre des sentiments contradictoires ?

4. Pourquoi le personnage « *se reconnaît-il à peine* » ?

5. Identifiez les différentes étapes de gradation du sentiment de peur dans ce passage.

6. « *Le jour venait, un jour d'été.* » : expliquez ce qu'est une ellipse temporelle.

Ses témoins, le marquis et le colonel, se mirent à sa disposition, et, après lui avoir serré énergiquement les mains, discutèrent les conditions. Le colonel demanda :

— Vous voulez un duel sérieux ?

Le vicomte répondit :

— Très sérieux.

Le marquis reprit :

— Vous tenez au pistolet ?

— Oui.

— Nous laissez-vous libres de régler le reste ?

Le vicomte articula d'une voix sèche, saccadée :

— Vingt pas, au commandement, en levant l'arme au lieu de l'abaisser. Échange de balles jusqu'à blessure grave.

Le colonel déclara d'un ton satisfait :

— Ce sont des conditions excellentes. Vous tirez bien, toutes les chances sont pour vous.

Et ils partirent. Le vicomte rentra chez lui pour les attendre. Son agitation, apaisée un moment, grandissait maintenant de minute en minute. Il se sentait le long des bras, le long des jambes, dans la poitrine, une sorte de frémissement, de vibration continue ; il ne pouvait tenir en place, ni assis, ni debout. Il n'avait plus dans la bouche une apparence de salive, et il faisait à tout instant un mouvement bruyant de la langue, comme pour la décoller de son palais.

Il voulut déjeuner, mais il ne put manger. Alors l'idée lui vint de boire pour se donner du courage, et il se fit apporter un carafon de rhum dont il avala, coup sur coup, six petits verres.

Une chaleur, pareille à une brûlure, l'envahit, suivie aussitôt d'un étourdissement de l'âme. Il pensa :

« Je tiens le moyen. Maintenant ça va bien. »

Mais au bout d'une heure il avait vidé le carafon, et son état d'agitation redevenait intolérable. Il sentait un besoin fou de se rouler par terre, de crier, de mordre.

Le soir tombait.

Un coup de timbre lui donna une telle suffocation qu'il n'eut pas la force de se lever pour recevoir ses témoins.

Il n'osait même plus leur parler, leur dire « bonjour », prononcer un seul mot, de crainte qu'ils ne devinassent tout à l'altération de sa voix. Le colonel prononça :

— Tout est réglé aux conditions que vous avez fixées. Votre adversaire réclamait d'abord les privilèges d'offensé, mais il a cédé presque aussitôt et a tout accepté. Ses témoins sont deux militaires.

Le vicomte prononça :

— Merci.

Le marquis reprit :

— Excusez-nous si nous ne faisons qu'entrer et sortir, mais nous avons encore à nous occuper de mille choses. Il faut un bon médecin, puisque le combat ne cessera qu'après blessure grave, et vous savez que les balles ne badinent pas. Il faut désigner l'endroit, à proximité d'une maison pour y porter le blessé si c'est nécessaire, etc. ; enfin, nous en avons encore pour deux ou trois heures.

Le vicomte articula une seconde fois :

— Merci.

Le colonel demanda :

— Vous allez bien ? vous êtes calme ?

— Oui, très calme, merci.

Les deux hommes se retirèrent.

Quand il se sentit seul de nouveau, il lui sembla qu'il devenait fou. Son domestique ayant allumé les lampes, il s'assit devant sa table pour écrire des lettres. Après avoir tracé, au haut d'une page : « Ceci est mon testament... » il se releva d'une secousse et s'éloigna, se sentant incapable d'unir deux idées, de prendre une résolution, de décider quoi que ce fût.

## Étape de lecture 4

1. Dans ce passage, quel type de texte est dominant ? Appuyez-vous sur 3 indices pour répondre.

**ASTUCE : pour justifier le dialogue, on s'appuie sur :**

- Sa ponctuation spécifique
- Les temps verbaux qui y sont utilisés
- Les pronoms grammaticaux
- Les marques de l'oral

2. Quelle image le vicomte donne-t-il de lui-même face aux témoins ? Quel défaut cela révèle-t-il ?

3. Dans la partie **HISTOIRE** du dossier, lisez « Défendre son honneur : le duel » et le « Code du duel » : quels éléments identifiez-vous ? En quoi Maupassant a-t-il cherché à donner l'image la plus réaliste possible du déroulé d'un duel ?

4. Par quel sentiment le vicomte est-il repris à la fin de ce passage ? Qu'est-ce qu'un « testament » ? Pourquoi tente-t-il d'en rédiger un ?

Ainsi, il allait se battre ! Il ne pouvait plus éviter cela. Que se passait-il donc en lui ? Il voulait se battre, il avait cette intention et cette résolution fermement arrêtées ; et il sentait bien, malgré tout l'effort de son esprit et toute la tension de sa volonté, qu'il ne pourrait même conserver la force nécessaire pour aller jusqu'au lieu de la rencontre. Il cherchait à se figurer le combat, son attitude à lui et la tenue de son adversaire.

De temps en temps, ses dents s'entrechoquaient dans sa bouche avec un petit bruit sec. Il voulut lire, et prit le code du duel de Châteauvillard. Puis il se demanda :

« Mon adversaire a-t-il fréquenté les tirs ? Est-il connu ? Est-il classé ? Comment le savoir ? »

Il se souvint du livre du baron de Vaux sur les tireurs au pistolet, et il le parcourut d'un bout à l'autre. Georges Lamil n'y était pas nommé. Mais cependant si cet homme n'était pas un tireur, il n'aurait pas accepté immédiatement cette arme dangereuse et ces conditions mortelles ?

Il ouvrit, en passant, une boîte posée sur un guéridon, et prit un des pistolets, puis il se plaça comme pour tirer et leva le bras. Mais il tremblait des pieds à la tête et le canon remuait dans tous les sens. Alors, il se dit :

« C'est impossible. Je ne puis me battre ainsi. »

Il regardait au bout du canon ce petit trou noir et profond qui crache la mort, il songeait au déshonneur, aux chuchotements dans les cercles, aux rires dans les salons, au mépris des femmes, aux allusions des journaux, aux insultes que lui jetteraient les lâches.

Il regardait toujours l'arme, et, il vit soudain une amorce briller dessous comme une petite flamme rouge. Le pistolet était demeuré chargé, par hasard,

par oubli. Et il éprouva de cela une joie confuse, inexplicable.

S'il n'avait pas, devant l'autre, la tenue noble et calme qu'il faut, il serait perdu à tout jamais. Il serait taché, marqué d'un signe d'infamie, chassé du monde ! Et cette tenue calme et crâne, il ne l'aurait pas, il le savait, il le sentait. Pourtant il était brave, puisqu'il voulait se battre !... Il était brave, puisque... — La pensée qui l'effleura ne s'acheva même pas dans son esprit ; mais, ouvrant la bouche toute grande, il s'enfonça brusquement, jusqu'au fond de la gorge, le canon de son pistolet, et il appuya sur la gâchette...

Quand son valet de chambre accourut, attiré par la détonation, il le trouva mort, sur le dos. Un jet de sang avait éclaboussé le papier blanc sur la table et faisait une grande tache rouge au-dessous de ces quatre mots : « Ceci est mon testament. »

27 janvier 1884

## Étape de lecture 5

1. « Le code du duel de Châteauvillard » : dans la partie **HISTOIRE**, cherchez la nature du document mentionné.

2. « *Il songeait au déshonneur, aux chuchotements dans les cercles, aux rires dans les salons* » : de quoi le duel est-il « une affaire » ? Que craint le plus le vicomte ?

3. « *Brusquement* » : quelle est la nature de ce mot ? Que révèle-t-il du geste du vicomte ?

4. En quoi peut-on dire de la chute de cette nouvelle qu'elle surprend – ou pas – le lecteur ?

5. Quels indices annonciateurs de cette chute peut-on relever, dans l'ensemble de la nouvelle ?

### FAIRE LE BILAN DE CETTE LECTURE :

- Quels sont les temps verbaux majoritairement utilisés dans la nouvelle ?
- Expliquez le titre *Un lâche*.
- En vous appuyant sur une définition du réalisme littéraire, expliquez en quoi cette nouvelle relève de ce mouvement. Appuyez-vous sur 4 caractéristiques.
- Quels procédés permettent de montrer l'évolution de la psychologie du « beau Signoles » ?
- En quoi le duel annoncé est-il révélateur de la nature du personnage ?
- À quels dilemmes le vicomte est-il confronté ?



## FICHE 2 - Étude comparée de la nouvelle et du film UNE AFFAIRE D'HONNEUR

1. Selon vous, quel personnage du film partage le plus de points communs avec le vicomte Gontran-Joseph de Signoles ? Vous justifierez votre réponse en vous appuyant sur 4 éléments différents.
2. Durant la scène qui précède son duel, par quel sentiment Adrien est-il dominé ? Quels sont les procédés cinématographiques permettant de mettre en valeur ce sentiment ?
3. Comment la mise en scène permet-elle d'accentuer la dramatisation des instants qui précèdent directement l'affrontement ?

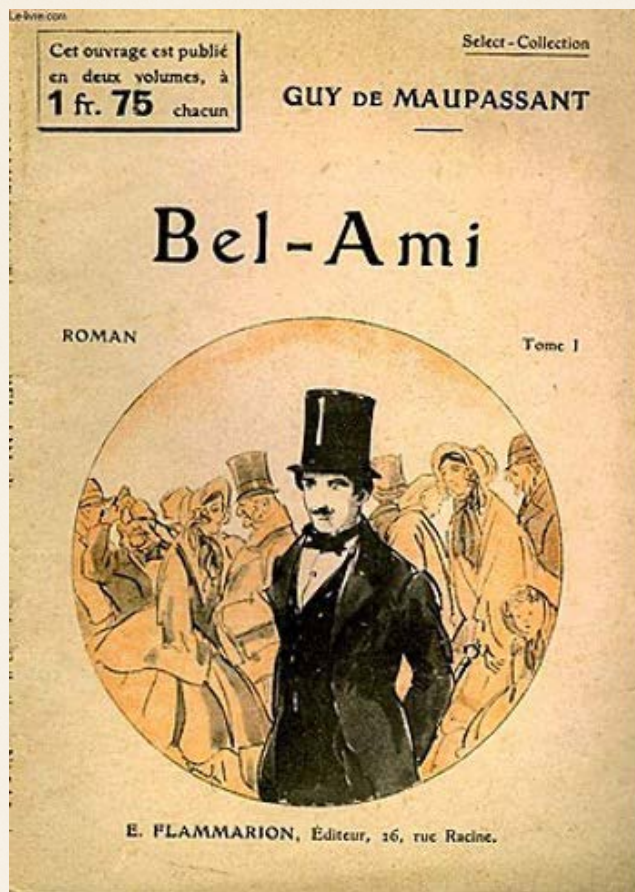
**ASTUCE : observez les mouvements de la caméra, le rythme de la scène et la mise en valeur de certains sons.**

4. Adrien affirme : « *De la peur naît le courage.* » En quoi la nouvelle de Maupassant lui donne-t-elle tort ?
5. En quoi les raisons qui poussent Adrien à affronter le colonel Berchère sont-elles comparables à celles du vicomte ?
6. Dans le film, qui est en charge de préciser les règles des différents duels ?
7. Avant ses duels, par quel sentiment Clément Lacaze semble-t-il être dominé ?
8. Dans la nouvelle et dans le livre, comment duel et réputation sont-ils mis en lien ?
9. Selon vous, « une affaire d'honneur » vaut-elle de mettre en péril sa propre vie ?



### **FOCUS - Adrien ou la génération romantique**

Avec la bataille d'Hernani (1830), c'est toute une génération qui trouve un terrain d'expression et de lutte. À la fois idéalistes et désenchantés, c'est à leurs cheveux longs et au veston rouge que l'on reconnaît les défenseurs du Romantisme, signes esthétiques et de ralliement politique que l'on identifie sous les traits d'Adrien dans le film. Ces jeunes gens désillusionnés élisent la sensibilité comme une vertu primordiale et se rebellent face à ceux qui défendent les valeurs de l'Ancien Régime (comme le Colonel Berchère). Les écrivains Victor Hugo, Alfred de Musset ou encore Gérard de Nerval revendiquent leur appartenance à ce courant.



Couverture de l'édition de 1885. Source : Wikipédia  
<https://gallica.bnf.fr/essentiels/maupassant/bel-ami>

## FICHE 3 - De la nouvelle à *Bel-Ami*, Guy de Maupassant, 1885.

1. En 5 lignes maximum, résumez la nouvelle de Maupassant, *Un lâche*.

**ASTUCE :** les résumés se rédigent aux temps du système présent et vous devez y utiliser vos propres mots. Essayez de ne jamais relire un texte ou des passages de celui-ci lorsque vous devez le résumer.

2. Lisez un résumé du roman de Maupassant, *Bel-Ami*, écrit en 1885, un an après la publication de la nouvelle. Quels liens établissez-vous entre la nouvelle, le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** et ce roman ? Dressez une liste de 5 liens.

**ASTUCE :** ces liens peuvent être thématiques, historiques, narratifs ou concerner les personnages.

3. Sur Wikisource, lisez le chapitre 7 du roman de Maupassant *Bel-Ami* : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6122274m>

4. Quels points communs identifiez-vous entre la nouvelle et le roman ? Soyez attentif au type de discours rapporté dominant, aux sentiments qui traversent les personnages, à la focalisation principalement utilisée ainsi qu'à l'évolution de la psychologie des deux personnages à l'approche de leur duel respectif.

5. En quoi Georges Duroy et le « beau Signoles » partagent-ils plusieurs caractéristiques morales et physiques ?

6. En quoi l'issue du duel diffère-t-elle radicalement ?

7. En vous appuyant sur le résumé, en quoi peut-on affirmer que le duel constitue un rite de passage initiatique pour Georges Duroy ?

8. Selon vous, pourquoi Maupassant a-t-il repris de nombreux éléments de sa nouvelle pour les intégrer dans son roman ?

## Quatrième

### Activité 2 : la salle d'escrime : de la scène réaliste à la scène théâtrale.

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- *Cyrano de Bergerac*, Edmond Rostand (Acte II)
- Groupement de textes autour du duel dans la littérature médiévale

### FICHE 1 - Analyse de séquence : la scène d'ouverture



1. Dans la première scène, repérez les différents lieux et l'enjeu principal de chacun d'eux.

2. Quelle place occupe la piste d'escrime dans la salle ?

3. En quoi cette démonstration d'escrime peut-elle être considérée comme un spectacle ?

**ASTUCE : un spectacle a pour but de divertir. Pour cela, plusieurs éléments sont liés comme le décor, les costumes ou encore la musique. Un spectacle peut aussi impressionner et provoquer des émotions fortes chez le spectateur comme la peur ou l'empathie.**

4. Pour quel type d'angle la caméra opte-t-elle lorsque les escrimeurs sont filmés ?

5. Quels sont les personnages importants de l'intrigue introduits dans cette première scène ? Quel est le trait de caractère de chacun mis en valeur ?

6. En quoi l'attitude de Lacaze avant son combat témoigne-t-elle de son mépris pour l'univers mondain ?

7. Quels éléments de son passé découvre-t-on dans cette première scène ?

8. Quels sont les procédés cinématographiques mis en œuvre pour donner de l'intensité à cette scène d'ouverture ?

**SYNTHÈSE : comme au théâtre, la première scène d'un film dite d'ouverture doit permettre d'introduire le cadre spatio-temporel, l'enjeu du film ainsi que son ton. En quoi cette scène remplit-elle ces fonctions ?**

## FICHE 2 - La salle d'escrime : le lieu de confrontation des valeurs (analyse comparée de la pièce de *Cyrano de Bergerac* et du film *UNE AFFAIRE D'HONNEUR*)

En lien avec le dossier **FOCUS SUR L'ESCRIME**



*Aux origines d'une discipline*

1. Cherchez l'étymologie du mot « escrime ». Quels points communs ce sport et le duel partagent-ils ?
2. Sur le site de la Fédération Française d'Escrime, lisez les règles d'un combat : <https://www.escrime-ffe.fr/fr/l-escrime/decouvrir-nos-disciplines/les-regles.html> (Cf. dossier **FOCUS SUR L'ESCRIME**)
3. Comparez ces règles avec le « Code du duel » présent dans la partie HISTOIRE : expliquez les ressemblances et les différences entre l'escrime et le duel.

### **La salle d'escrime : le lieu de confrontation des valeurs**

A. Dans la pièce *Cyrano de Bergerac*, Edmond Rostand (1897).

*La pièce d'Edmond Rostand, Cyrano de Bergerac (1897), met en scène le personnage éponyme, provocateur, grand duelliste, célèbre parmi sa compagnie, « Les Cadets de Gascogne » pour ses nombreux exploits militaires. Dans l'Acte I, il s'illustre par le maniement de son épée et de son verbe, au cours, notamment, de sa fameuse « Tirade des Nez ». Sa particularité physique réside, en effet, dans son nez particulièrement disgracieux, raison pour laquelle il n'ose avouer son amour à celle qui l'aime, Roxane, qui lui a avoué, au début du deuxième acte, être éprise d'un jeune homme inconnu qu'elle a aperçu la veille au théâtre... La scène suivante se déroule à la Compagnie des Cadets de Gascogne, dans une salle d'entraînement aux combats, semblable à une salle d'escrime.*

Acte II, scène VII

*Cyrano, faisant deux pas vers De Guiche, et montrant les cadets.*

Ce sont les cadets de Gascogne  
De Carbon de Castel-Jaloux ;  
Bretteurs et menteurs sans vergogne,  
Ce sont les cadets de Gascogne !  
Parlant blason, lambel, bastogne,  
**Tous plus nobles que des filous,**  
Ce sont les cadets de Gascogne  
De Carbon de Castel-Jaloux :

Œil d'aigle, jambe de cigogne,  
Moustache de chat, dents de loups,  
Fendant la canaille qui grogne,  
Œil d'aigle, jambe de cigogne,  
Ils vont, – coiffés d'un vieux vigogne  
Dont la plume cache les trous ! –  
Œil d'aigle, jambe de cigogne,  
Moustache de chat, dents de loups !

Perce-Bedaine et Casse-Trogne  
Sont leurs sobriquets les plus doux ;  
**De gloire, leur âme est ivrogne !**  
Perce-Bedaine et Casse-Trogne,  
Dans tous les endroits où l'on cogne  
Ils se donnent des rendez-vous...  
Perce-Bedaine et Casse-Trogne  
Sont leurs sobriquets les plus doux !

Voici les cadets de Gascogne  
Qui font cocus tous les jaloux !  
Ô femme, adorable carogne,  
Voici les cadets de Gascogne !  
Que le vieil époux se renfrogne :  
Sonnez, clairons ! chantez, coucous !  
Voici les cadets de Gascogne  
Qui font cocus tous les jaloux !

# ~ PARTIE LETTRES ~

## Questions :

A. Dans *Cyrano de Bergerac* :

1. Quelles sont les valeurs défendues par les Cadets de Gascogne ? Appuyez-vous sur les répliques en gras.
2. En quoi le ton de cette louange est-il à la fois épique et humoristique ? Appuyez-vous sur l'identification de 3 procédés d'écriture différents pour chaque registre.
3. En quoi le décor de la salle d'escrime permet-il aux personnages d'éprouver leurs valeurs ?

B. Dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** :

1. Décrivez précisément la tenue portée par les escrimeurs dans le film.
2. Dans la première scène, le maire affirme : « Nous sommes réunis ce soir par des valeurs qui nous rassemblent ; l'honneur, le courage, la discipline, que nous enseignent, si bien la pratique de l'escrime. » Expliquez précisément en quoi l'escrime sert chacune des valeurs énumérées ?

3. Selon vous, Massat est-il au service de ces valeurs lorsqu'il pratique l'escrime ? Justifiez votre réponse en faisant des références précises au film.

4. À votre avis, pourquoi Lacaze s'est-il reconverti en maître d'armes ?

5. En quoi l'escrime est-elle un sport qui véhicule des valeurs chevaleresques ? **Appuyez-vous sur le dossier FOCUS SUR L'ESCRIME.**

**SYNTHÈSE : rédigez une synthèse dans laquelle vous répondrez aux questions suivantes :**

- **En quoi la salle d'armes (ou d'escrime) est-elle un lieu particulièrement théâtral ?**
- **En quoi l'affrontement d'escrime est-il un duel permettant de mettre à l'épreuve les valeurs de ceux et celles qui le pratiquent ?**
- **En quoi peut-on affirmer que l'escrime est un sport noble ?**

**Proposition de débat :** dans le film, Marie-Rose revendique le droit des femmes à pouvoir pratiquer l'escrime alors que, en 1887, elles sont exclues des salles d'armes. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes pratiquent des sports de combat ou s'initient à la *self-défense*.

En quoi ces pratiques sont-elles importantes pour les femmes qui veulent assurer leur propre défense ?

Selon vous, un sport de combat est-il davantage masculin que féminin ?

Pour quelles raisons peut-on avoir envie de pratiquer un sport de combat ?

## Quatrième

### Activité 3 : « Chacun porte en soi un royaume : l'honneur »

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- Corpus d'extraits réduits de textes littéraires

### FICHE 1 - LEXIQUE - Autour de l'honneur

*Affaire d'honneur*, Débat, démêlé, querelle où les parties croient leur honneur compromis. Il se dit, particulièrement, d'un duel, d'un combat singulier.  
*Ils ont eu ensemble une affaire d'honneur.*

Source : Dictionnaire de l'Académie Française

### Étape 1 : la découverte du mot

1. « *Sentiment d'une dignité morale, estimée au plus haut, et qui porte à des actions loyales, nobles et courageuses.* »  
À quel mot cette définition du dictionnaire se rapporte-t-elle ?
2. Recherchez l'étymologie du nom « honneur ». Quels étaient ses deux sens en latin ?
3. Listez les mots de la même famille que vous connaissez et utilisez chacun dans une phrase.
4. Trouvez plusieurs synonymes de ce mot.



### Étape 2 : l'évolution du mot

1. Allez sur le site du Dictionnaire de l'Académie française. Lisez la définition du mot « honneur » dans l'édition de 1878 et dans celle d'aujourd'hui. Laquelle vous semble la plus méliorative ?
2. Quels sens du mot identifiez-vous dans chacune de ces phrases ?
  - a. Cet écrivain a reçu la Légion d'honneur.
  - b. Tu me fais l'honneur de ta présence.
  - c. Votre honneur, je m'oppose à cette réflexion !
  - d. En tout bien tout honneur, je te prie d'accepter mon invitation.
3. « Honorer » : utilisez ce verbe dans différentes phrases qui en illustreront les différents sens.

**SYNTHÈSE** : imaginez le titre ainsi que le chapeau de l'article dans lequel Massat évoque le duel qui oppose Clément Lacaze au colonel Berchère. Vous utiliserez les mots suivants : honneur / déshonneur / honorable / déshonorer (conjugué)

## SCÈNE IV

Don Diègue

Ô rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie !  
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?  
Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers  
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?  
Mon bras, qu'avec respect toute l'Espagne admire,  
Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire,  
Tant de fois affermi le trône de son roi,  
Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi ?  
Ô cruel souvenir de ma gloire passée !  
Œuvre de tant de jours en un jour effacée !  
Nouvelle dignité, fatale à mon bonheur !  
Précipice élevé d'où tombe mon **honneur** !  
Faut-il de votre éclat voir triompher le comte,  
Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte ?  
Comte, sois de mon prince à présent gouverneur :  
Ce haut rang n'admet point un homme sans **honneur** ;  
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,  
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne.  
Et toi, de mes exploits glorieux instrument,  
Mais d'un corps tout de glace inutile ornement,  
Fer, jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense,  
M'a servi de parade, et non pas de défense,  
Va, quitte désormais le dernier des humains,  
Passe, pour me venger, en de meilleures mains.

### Étape 3 - Repérage et analyse de ses emplois

#### Doc 1 : *Le Cid*, Corneille, 1637, extrait de la scène IV de l'Acte I

Questions :

1. Avec quel mot « honneur » rime-t-il ?
2. Qu'exprime Don Diègue dans cette tirade ? Que craint-il de perdre ?
3. Trouvez des synonymes du mot « honneur » dans ce passage.
4. Trouvez un adjectif, un GN et un nom commun antonymes à l'honneur.

Dom Louis : [...] Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance ? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer quelque vanité ? Et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme ? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes, et que ce nous soit une gloire d'être sortis d'un sang noble, lorsque nous vivons en infâmes ? Non, non, la naissance n'est rien où la vertu n'est pas. Aussi, nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler ; et cet éclat de leurs actions qu'ils répandent sur nous, nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leurs vertus, si nous voulons être estimés leurs véritables descendants. Ainsi, vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né ; ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage ; au contraire, l'éclat n'en rejailit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature ; que la vertu est le premier titre de noblesse ; que je regarde bien moins au nom qu'on signe, qu'aux actions qu'on fait, et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous.

## Doc 2 : Dom Juan, Molière, 1665 Acte IV scène 6

*Dans sa pièce, Molière retrace les derniers jours de Dom Juan, un aristocrate certes noble, mais dont la conduite irrévérencieuse et immorale choque le public. Dans cette scène, le père de Dom Juan, Dom Louis, lui reproche ses méfaits.*

Questions :

1. Selon Dom Louis, est-ce le prestige d'une famille ou bien la moralité de ses actions qui honore un individu ?
2. Classez tous les mots qui renvoient à des vertus, d'une part, et à des actions immorales, d'autre part.
3. « *Leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions.* » : quelle figure de style Dom Louis emploie-t-il ici ?
4. Que reproche le père à son fils ?
5. Langue : dans la dernière phrase, relevez toutes les propositions subordonnées et classez-les selon qu'elles sont relatives ou conjonctives.



## Doc 3 : extraits du film UNE AFFAIRE D'HONNEUR

Activité à mener à l'issue de la projection : prendre des notes pendant le film.

1) Quel personnage prononce chacune de ces répliques ?

a. « *Nous sommes réunis ce soir par des valeurs qui nous rassemblent ; l'honneur, le courage, la discipline, que nous enseigne, si bien, la pratique de l'escrime.* »

b. « *L'honneur ne vaut rien si l'on perd la vie !* »

c. « *Les femmes se laissent souvent guider par la rancœur, alors qu'un duel doit rester une affaire d'honneur.* »

d. « *Je revendique que la femme devrait pouvoir défendre son honneur.* »

e. « *Il ne s'agit plus d'honneur, mais de vengeance.* »

f. « *La jeunesse n'a plus aucun respect pour nous qui avons fait la guerre et mérité notre honneur.* »

g. « *Elle défend mon honneur et le sien.* »

2) En quoi chacune de ces répliques permet-elle de bien montrer les valeurs défendues par chacun des personnages du film ?

3) Dans la réplique a. Quelles sont les valeurs mises en lien avec l'honneur ?



4) Quelles différences faites-vous entre « rancœur », « vengeance » et « honneur » ? Pourquoi les deux premières sont-elles perçues négativement et la troisième positivement ?

5) Quel personnage semble, paradoxalement, moins attaché à l'honneur qu'à la justice ? Justifiez votre réponse par des références précises du film.

## **FICHE 2 - Atelier d'écriture**

### *Écrire une lettre*

---

Sujet 1 en lien avec « Dire l'amour » : imaginez la lettre écrite par Lacaze à Marie-Rose dans laquelle il lui présente le dilemme qui est le sien entre les sentiments qu'il lui porte et sa conception de l'honneur.

#### **Consignes :**

- Respectez la présentation d'une lettre
- Utilisez les temps du présent
- Utilisez le lexique de la **FICHE 1**
- Faites référence à des scènes précises du film

Volume attendu : 1 page

### *Se mettre dans la peau d'un journaliste*

---

Sujet 2 : dans les tribunes de son journal, Massat fait le compte-rendu du duel entre Adrien et le colonel Berchère.

Pour qui va-t-il prendre parti ? Comment va-t-il choisir de raconter ce duel ? Sur quels témoignages va-t-il se fonder ? Quelle vision de l'honneur va-t-il soutenir ?

#### **Consignes :**

- Respectez la présentation d'un article (gros titre accrocheur, chapeau, sous-titres sous la forme de phrases nominales)
- Adoptez un point de vue interne et intégrez des témoignages
- Faites une description précise de la scène en faisant référence au film
- Décrivez les vêtements, attitudes des duellistes ainsi que des témoins

Volume attendu : 1 page

### *Défendre ses idées*

---

Sujet 3 : « *Je revendique que la femme puisse défendre son honneur !* » clame Marie-Rose face à Massat qui estime que l'honneur est « *physiologique* » et que la femme en est dépourvue « *par nature* ». Dans un discours, Marie-Rose va défendre son point de vue en s'appuyant sur des arguments précis qui contrediront la position de Massat.

Écrivez ce discours.

#### **Consignes :**

- Construisez votre discours en vous appuyant sur les grandes parties du discours selon La Rhétorique  
<https://odysseum.eduscol.education.fr/la-rhetorique-antique-2-principes-et-pratiques-de-l-art-de-leloquence>
- Utilisez plusieurs arguments
- Utilisez des exemples variés et concrets
- Utilisez des figures de style permettant de donner de la force à votre propos (anaphores, gradations, comparaisons...)

Volume attendu : 1 page

### *Se positionner*

---

Débat : pour vous, comment peut-on distinguer « **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** » d'une « affaire de vengeance » ?

## Seconde

### De George Sand à Marie-Rose Astié de Valsayre, des femmes en lutte pour l'égalité.

Objet d'étude : la littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.

Supports :

- Aller voir le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** au cinéma
- Extraits d'*Histoire de ma vie*, George Sand
- Corpus de textes composés d'articles de presse critiquant George Sand
- Caricatures de George Sand

### FICHE 1 - Étude transversale de Marie-Rose Astié de Valsayre (film)

Objet d'étude : la littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

#### **Parcours : lutter pour l'émancipation féminine**

Marie-Rose Astié de Valsayre fait très certainement partie des « grandes oubliées de l'Histoire »<sup>(2)</sup>, de ces figures historiques invisibilisées par les historiens et absentes, jusqu'à récemment, des manuels d'Histoire. À ce titre, le film de Vincent Perez permet de réhabiliter cette femme à la hauteur de ce qu'ont été ses combats, son indépendance d'esprit, mais aussi sa plume provocatrice et sa verve vindicative. Proposer une étude transversale de ce personnage à travers le film permet d'apprécier toute sa complexité et d'interroger la façon dont les idées ou l'idéologie peuvent guider les choix d'un individu et le mener à une radicalisation de son combat.

#### I. Un personnage historique

- 1) Lisez la biographie de Marie-Rose Astié de Valsayre dans la partie **HISTOIRE : 4/ La féminité, une question politique.**
- 2) Quels épisodes de sa vie retrouve-t-on dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** ?
- 3) En quoi les luttes de Marie-Rose font-elles d'elle une pionnière du féminisme ?

(2) Les Grandes oubliées - Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes, Titiou Lecoq



## II. Une écriture de combat

1. « *Messieurs, notre sexe est affaibli par votre dictat !* » : en quoi le ton de Marie-Rose est-il résolument polémique ?

**Polémique** : de *polemos*, le combat en grec, le registre polémique est une forme agressive d'argumentation, qui consiste à attaquer ou dévaloriser l'adversaire. Les procédés visant à attaquer ou à discréditer un adversaire : termes péjoratifs (voire insultes), images dévalorisantes, ironie, arguments. Il se rapproche donc du registre satirique, mais à la différence de celui-ci, il n'emploie pas seulement l'arme de la moquerie.

2. Pour quelles raisons Marie-Rose provoque-t-elle en duel Massat ? Cela vous semble-t-il justifié ?

3. En quoi le film met-il en lien la pratique de l'escrime de Marie-Rose et la rédaction de ses articles virulents et courageux ?

**Méthode** : analysez, notamment, les scènes dans le Salon tenu par Marie-Rose et dans lequel elle se positionne en *leadeuse*.

4. Selon vous, l'écriture peut-elle, comme l'épée, constituer une arme efficace ?

Texte complémentaire : le parti socialiste français organise plusieurs congrès ouvriers afin de mener une lutte pour l'amélioration des conditions économiques et sociales du prolétariat. La journaliste Hubertine Auclert y participe et fait un rapport sur la condition féminine.

[...] On trouve moyen de faire des recherches scientifiques pour tout. Chaque jour, on découvre aux animaux et aux végétaux des qualités nouvelles. On multiplie les expériences tendant à lever des bêtes tout l'utile, des plantes tout le salubre. Mais jamais encore, on n'a songé à mettre la femme dans une situation identique à celle de l'homme, de façon à ce qu'elle puisse se mesurer avec lui et prouver l'équivalence de ses facultés. On dépense en France des sommes folles pour obtenir certaines qualités, souvent factices, chez des races d'animaux, et jamais on n'a essayé d'expérimenter avec impartialité la sueur de la femme et de l'homme. Jamais on n'a essayé de prendre un nombre déterminé d'enfants des deux sexes, de les soumettre à la même méthode d'éducation, aux mêmes conditions d'existence. [...] Vous ne voulez pas faire cette expérience, savez-vous bien que vous nous permettez de croire, à nous femmes, que vous avez moins le doute que la crainte de notre égalité ? En continuant à nous laisser dans une vie atrophiante, vous imitez, vous hommes civilisés, les barbares possesseurs d'esclaves qui exploitent avec grand profit la prétendue infériorité de leurs semblables.

Hubertine Auclert, discours lors des *Séances du Congrès ouvrier socialiste de France, troisième session*, Marseille, 1879.

5. Vous rédigerez un discours dont le but sera de faire connaître Marie-Rose Astié de Valsayre et dans lequel vous rendrez hommage à son courage et à sa liberté.

### **Méthode** :

- Utilisez des outils de la Rhétorique  
<https://odysseum.eduscol.education.fr/la-rhetorique-antique-2-principes-et-pratiques-de-lart-de-leloquence>
- Utilisez des figures d'insistance (anaphores, gradations, interpellations...)
- Faites des références précises à des scènes du film
- Utilisez le vocabulaire de l'éloge

## FICHE 2 - George Sand : une vie de luttes !

Objet d'étude : la littérature d'idées et la presse du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle

### **Parcours : lutter pour l'émancipation féminine**

Dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, Marie-Rose Astié revendique le droit des femmes à pouvoir porter des pantalons, défendre elle-même leur honneur ou encore celui de pouvoir être indépendantes. Elle incarne le combat pour l'émancipation des femmes et s'inscrit dans le sillage d'une femme de lettres à la production romanesque prolifique et à la réputation sulfureuse : George Sand. En retraçant son parcours, c'est l'itinéraire d'une femme en lutte qui est mis en lumière.

#### **A/ Consignes :**

Lisez la biographie de George Sand sur Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/George\\_Sand](https://fr.wikipedia.org/wiki/George_Sand)

1. Quels éléments biographiques de George Sand témoignent de son engagement politique ?
2. En quoi sa vie personnelle a-t-elle été guidée par le désir d'être autonome et émancipée ?

**Méthode : pour bien répondre à cette question, cherchez l'étymologie et la définition précise du verbe émanciper et de l'adjectif qui en est dérivé.**

3. Selon vous, pourquoi était-il particulièrement difficile pour une femme de revendiquer sa liberté (de mœurs, de pensée...) au XIX<sup>e</sup> siècle ?

**Méthode : pour bien répondre à cette question, appuyez-vous sur des événements précis de la biographie de George Sand et faites des recherches sur la restriction des libertés des femmes dans le Code civil.**

#### **B/ Consignes :**

Lisez les deux extraits des textes de George Sand et répondez aux questions

#### Texte 1 :

On n'attribue à la femme qu'un seul genre d'honneur. Infidèle à son mari, elle est flétrie et avilie, elle est déshonorée aux yeux de ses enfants, elle est passible d'une peine infamante, la prison. Voilà ce qu'un mari outragé qui veut soustraire ses enfants à de mauvais exemples est forcé de faire quand il demande la séparation judiciaire. Il ne peut se plaindre ni d'injures ni de mauvais traitements. Il est le plus fort, il en a les droits, on lui rirait au nez s'il se plaignait d'avoir été battu. Il faut donc qu'il invoque l'adultère et qu'il tue moralement la femme qui porte son nom. C'est peut-être pour lui éviter la nécessité de ce meurtre moral que la loi lui concède le droit de meurtre réel sur sa personne.

George Sand, *Histoire de ma vie*, Ve partie, chapitre X

1. Relevez le champ lexical de l'honneur dans cet extrait.
2. Que dénonce George Sand dans cet extrait ?
3. En quoi la loi infériorise-t-elle les femmes ?

## Texte 2 :

Ayant été habillée en garçon durant mon enfance, ayant ensuite chassé en blouse et en guêtres avec Deschartres, je ne me trouvais pas étonnée du tout de reprendre un costume qui n'était pas nouveau pour moi. À cette époque, la mode aidait singulièrement au déguisement. Les hommes portaient de longues redingotes carrées, dites à la *propriétaire*, qui tombaient jusqu'aux talons et qui dessinaient si peu la taille que mon frère, en endossant la sienne à Nohant, m'avait dit en riant : « C'est très joli, cela, n'est-ce pas ? C'est la mode et ça ne gêne pas. Le tailleur prend mesure sur une guérite, et ça irait à ravir à tout un régiment. »

Je me fis donc faire une *redingote-guérite* en gros drap gris, pantalon et gilet pareils. Avec un chapeau gris et une grosse cravate de laine, j'étais absolument un petit étudiant de première année. Je ne peux pas dire quel plaisir me firent mes bottes [...] avec ces petits talons ferrés, j'étais solide sur le trottoir. Je voltigeais d'un bout de Paris à l'autre. Il me semblait que j'aurais fait le tour du monde. Et puis, mes vêtements ne craignaient rien. Je courais par tous les temps, je revenais à toutes les heures, j'allais au parterre de tous les théâtres. Personne ne faisait attention à moi et ne se doutait de mon déguisement.

George Sand, *Histoire de ma vie*, partie II, chapitre X

1. Par quels sentiments George Sand est-elle animée dès lors qu'elle porte sa « *redingote-guérite* » ?
2. Quels sont les procédés d'écriture mis au service de l'expression de cette expérience de la liberté ?
3. « Personne ne faisait attention à moi » : que sous-entend ici George Sand concernant l'attitude des hommes à l'égard des femmes ?
4. En quoi la tenue vestimentaire des femmes participe-t-elle à leur émancipation ?

## C/ Le regard de Charles Baudelaire sur George Sand

### Texte 3 :

La femme Sand est le Prudhomme de l'immoralité. Elle a toujours été moraliste. Seulement elle faisait autrefois de la contre-morale. Aussi elle n'a jamais été artiste. Elle a le fameux style coulant, cher aux bourgeois. [...] Elle est bête, elle est lourde, elle est bavarde ; elle a dans les idées morales la même profondeur de jugement et la même délicatesse de sentiment que les concierges et les filles entretenues.

Extrait de *Mon cœur mis à nu*, Charles Baudelaire, 1864

1. Quels reproches Charles Baudelaire formule-t-il à l'encontre de George Sand ?
2. « *Aussi elle n'a jamais été artiste.* » : en quoi cette affirmation est-elle péremptoire\* ?
3. À qui Baudelaire compare-t-il George Sand ? En quoi cette comparaison cherche-t-elle à la dévaloriser ? Que révèle-t-elle des préjugés misogynes de l'auteur ?
4. En quoi peut-on qualifier cet extrait d'injurieux pour la romancière ?

\*Péremptoire : qui affirme ses opinions sans autres considérations, sans réplique possible.

## D/ Travail d'écriture, vers le commentaire

Sujet d'écriture : dans cet extrait d'*Indiana* de George Sand (1832), vous montrerez comment l'écrivaine réalise un portrait à charge de Raymon qui constitue une mise en garde à l'usage des femmes.

Raymon s'assit auprès d'elle. Il avait cette aisance que donne une certaine expérience du cœur ; c'est la violence de nos désirs, la précipitation de notre amour qui nous rend stupides auprès des femmes. L'homme qui a un peu usé ses émotions est plus pressé de plaire que d'aimer. Cependant M. de Ramière se sentait plus profondément ému auprès de cette femme simple et neuve qu'il ne l'avait encore été. Peut-être devait-il cette rapide impression au souvenir de la nuit qu'il avait passée chez elle ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en lui parlant avec vivacité, son cœur ne trahissait pas sa bouche.

Mais l'habitude acquise auprès des autres donnait à ses paroles cette puissance de conviction à laquelle l'ignorante Indiana s'abandonnait, sans comprendre que tout cela n'avait pas été inventé pour elle.

En général, et les femmes le savent bien, un homme qui parle d'amour avec esprit est médiocrement amoureux. Raymon était une exception ; il exprimait la passion avec art, et il la ressentait avec chaleur. Seulement ce n'était pas la passion qui le rendait éloquent, c'était l'éloquence qui le rendait passionné. Il se sentait du goût pour une femme, et devenait éloquent pour la séduire et amoureux d'elle en la séduisant. C'était du sentiment comme en font les avocats et les prédicateurs, qui pleurent à chaudes larmes dès qu'ils suent à grosses gouttes. Il rencontrait des femmes assez fines pour se méfier de ces chaleureuses improvisations ; mais Raymon avait fait par amour ce qu'on appelle des folies : il avait enlevé une jeune personne bien née ; il avait compromis des femmes établies très-haut ; il avait eu trois duels éclatants ; il avait laissé voir à tout un rout (1), à toute une salle de spectacle, le désordre de son cœur et le délire de ses pensées. Un homme qui fait tout cela sans craindre d'être ridicule ou maudit, et qui réussit à n'être ni l'un ni l'autre, est hors de toute atteinte ; il peut tout risquer et tout espérer.

Extrait d'*Indiana* de George Sand (1832)

(1) réception mondaine

## E/ George Sand caricaturée

Document 1 : Alcide Joseph Lorentz, *Physiologie du fumeur*, 1840.



1. Lisez attentivement la légende de cette caricature de George Sand. De quoi se moque le dessinateur ?

2. Décrivez la posture de George Sand sur l'illustration ainsi que ses gestes. L'image qui en est donnée est-elle valorisante ou dévalorisante ?

## F/ Sujet d'écriture

Vous souhaitez réaliser un *biopic* inspiré de la vie de George Sand. Sélectionnez, dans sa biographie, un événement ou une anecdote qui vous a particulièrement interpellé.e et écrivez la scène inspirée de cet épisode.

### Consignes :

- Trouvez un titre à votre biopic qui donnera une indication sur l'interprétation que vous souhaitez donner de sa vie.  
*Exemple* : *George Sand, itinéraire d'une femme libre*.
- Rédigez un court synopsis de la scène puis insérez-y des dialogues.
- Utilisez les différents textes et documents proposés ci-dessus.

## Première

**Objet d'étude : *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, Olympe de Gouges**

**Parcours : combattre pour l'égalité**

Parcours complémentaire : de 1791 à 1887, quelles avancées dans le combat pour l'égalité des sexes ?

**FICHE 1 - Étude comparée d'un extrait de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* et de la lettre ouverte de Marie-Rose Astié de Valsayre**

Dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, Marie-Rose Astié se bat pour l'égalité des sexes. Elle s'oppose à la loi interdisant le pantalon aux femmes, elle revendique le droit à l'éducation pour les femmes et se bat pour l'égalité des salaires. Aussi, ses revendications s'inscrivent-elles dans le sillage d'Olympe de Gouges qui fait paraître, dans une brochure de 1791, *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, pastiche de la DDHC qui féminise et élargit les droits. Marginalisée, moquée puis guillotinée, Olympe de Gouges et ses revendications auront un écho très mince de son temps. Mais, entre 1791 et 1887, quelles sont les avancées significatives dans la lutte pour l'égalité des sexes ?

### Questions :

1. Dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, notez les principaux arguments de Marie-Rose Astié pour ouvrir le droit de porter des pantalons aux femmes.



2. Quelle attitude adopte Massat face à Marie-Rose ? Appuyez-vous sur des exemples de scènes précises.

3. En quoi le ton provocateur et virulent de Marie-Rose rappelle-t-il certains passages de *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* et, notamment, l'Exhortation aux hommes et l'appel aux femmes ?



## Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, « Postambule », (l. 149-190), Olympe de Gouges, 1791

### Contextualiser :

- Situez l'extrait dans l'œuvre puis résumez le paragraphe qui le précède.
- Selon Olympe de Gouges, dans quelle situation les femmes se trouvaient-elles sous l'Ancien Régime ?
- Lisez le texte puis faites une liste des points communs et des différences entre les revendications d'Olympe de Gouges et celles de Marie-Rose Astié.

« Dans cette sorte d'antithèse, que de remarques n'ai-je point à offrir ! Je n'ai qu'un moment pour les faire, mais ce moment fixera l'attention de la postérité la plus reculée. Sous l'Ancien Régime, tout était vicieux, tout était coupable ; mais ne pourrait-on pas apercevoir l'amélioration des choses dans la substance même des vices ? Une femme n'avait besoin que d'être belle ou aimable ; quand elle possédait ces deux avantages, elle voyait cent fortunes à ses pieds. Si elle n'en profitait pas, elle avait un caractère bizarre, ou une philosophie peu commune, qui la portait au mépris des richesses ; alors elle n'était plus considérée que comme une mauvaise tête. La plus indécente se faisait respecter avec de l'or. Le commerce des femmes était une espèce d'industrie reçue dans la première classe<sup>1</sup>, qui, désormais, n'aura plus de crédit<sup>2</sup>. S'il en avait encore, la Révolution serait perdue, et sous de nouveaux rapports, nous serions toujours corrompus.

Cependant la raison peut-elle se dissimuler que tout autre chemin à la fortune est fermé à la femme que l'homme achète, comme l'esclave sur les côtes d'Afrique ? La différence est grande ; on le sait. L'esclave commande au maître ; mais si le maître lui donne la liberté sans récompense, et à un âge où l'esclave a perdu tous ses charmes, que devient cette infortunée ? Le jouet du mépris ; les portes mêmes de la bienfaisance lui sont fermées. Elle est pauvre et vieille, dit-on ; pourquoi n'a-t-elle pas su faire fortune ? D'autres exemples encore plus touchants s'offrent à la raison. Une jeune personne sans expérience, séduite par un homme qu'elle aime, abandonnera ses parents pour le suivre ; l'ingrat la laissera après quelques années, et plus elle aura vieilli avec lui, plus son inconstance<sup>4</sup> sera inhumaine ; si elle a des enfants, il l'abandonnera de même. S'il est riche, il se croira dispensé de partager sa fortune avec ses nobles victimes. Si quelque

engagement le lie à ses devoirs, il en violera la puissance en espérant tout des lois. S'il est marié, tout autre engagement perd ses droits. Quelles lois reste-t-il donc à faire pour extirper<sup>5</sup> le vice jusque dans la racine ? Celle du partage des fortunes entre les hommes et les femmes, et de l'administration public<sup>6</sup>. On conçoit aisément que celle qui est née d'une famille riche gagne beaucoup avec l'égalité des partages<sup>7</sup>. Mais celle qui est née d'une famille pauvre, avec du mérite et des vertus ; quel est son lot ? La pauvreté et l'opprobre<sup>8</sup>. Si elle n'excelle pas précisément en musique ou en peinture, elle ne peut être admise à aucune fonction publique, quand elle en aurait toute la capacité.

Je ne veux donner qu'un aperçu des choses, je les approfondirai dans la nouvelle édition de tous mes ouvrages politiques que je me propose de donner au public dans quelques jours, avec des notes. »

1. La noblesse de cour. / 2. D'influence. / 3. Désir de changement, manque en amour. / 4. Arracher. / 5. Du partage des postes dans l'administration publique (voir l'article XIV p. 36). / 6. Entre les enfants, au sein de la famille. / 7. Honte, déshonneur.

### A/ Vers la problématique :

- Déterminez la stratégie argumentative adoptée par Olympe de Gouges ainsi que les différentes étapes de son raisonnement.
- **En vous appuyant sur les connecteurs**, délimitez les différentes parties de ce texte et donnez-leur un titre précis.

## **B/ Questions pour l'analyse linéaire :**

1. Pourquoi Gouges affirme-t-elle que, sous l'Ancien Régime, « *tout était vicieux* » ?
2. Selon l'autrice, pourquoi les femmes sont-elles toujours menacées ?
3. En quoi l'ouverture des fonctions administratives aux femmes semble-t-elle essentielle pour l'égalité des salaires ?
4. Quel type de phrases interrogatives identifiez-vous ?
5. Quelles sont les autres marques de l'implication de l'autrice ?
6. En quoi les hypothèses finales servent-elles l'argumentation ?
7. À qui les femmes sont-elles comparées ? En quoi cette analogie est-elle provocatrice ?

**SYNTHÈSE :** en vous appuyant sur votre connaissance de *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* ainsi que sur le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, expliquez pourquoi il est nécessaire pour Olympe de Gouges et Marie-Rose Astié de se battre, de lutter et d'être vindicatives pour obtenir davantage d'égalité entre les sexes.

- Vous repérerez les marques du registre polémique dans le film et la *Déclaration*.
- Vous montrerez que le geste de chacune s'inscrit sous l'aune de la provocation.
- Vous montrerez que leurs revendications sont particulièrement avant-gardistes.



## I - INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES DU FILM

Dans les programmes du collège comme du lycée, le passage de la France à la République en 1870 et la transformation des Français en citoyens républicains tiennent une place de choix. Toutefois, abordées par le prisme institutionnel, ces questions importantes en Histoire comme en EMC peuvent apparaître arides, et peu propices à permettre aux élèves de comprendre comment un régime s'incarne dans une société qui se transforme.

Le grand intérêt historique du film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** de Vincent Perez tient dans le contexte de transition politique où il se tient. Il articule dans cette première phase de la Troisième République trois temporalités de l'histoire politique. D'abord, le temps court de la République : elle n'a pas vingt ans et a été inaugurée par une défaite et une humiliation. Le goût des armes n'est pas étranger au désir de revanche cultivé dans l'opinion et qui tisse la trame narrative du film.

Ensuite, le temps moyen de la démocratie qui voit se structurer une demande féministe pour qu'enfin l'égalité proclamée en 1789 trouve son expression. Affronter en duel ou porter le pantalon ne sont certes pas des demandes communes, mais en s'attaquant frontalement au privilège masculin, des femmes portent une critique forte à l'encontre d'un ordre républicain viriliste. Enfin, un troisième temps est le temps long du pouvoir : le nouveau régime se retrouve garant de valeurs issues de l'Ancien Régime. Les privilèges ont certes été abolis le 4 août 1789, mais l'élite bourgeoise imite la noblesse voulant renvoyer ainsi un signe extérieur de son ascension. Les privilèges ont certes été abolis le 4 août 1789, mais l'élite bourgeoise imite la noblesse comme un signe extérieur de son ascension. Le duel qui apparaît comme un rituel d'un autre temps est paradoxalement à la mode, reconduisant une société que l'on pense à tort disparue.

Le travail en classe sur le film permet de mettre en avant l'idée que les valeurs attachées au régime républicain ne sont pas circonscrites aux questions institutionnelles. Elles tiennent dans les comportements politiques et sociaux des citoyens porteurs de ces valeurs à l'intérieur du cadre défini par ces institutions, et ici sur la façon dont les femmes subissent la loi républicaine. Le fait d'articuler le récit sur les personnages interprétés par Doria Tillier et Roschdy Zem est également un pont lancé à travers le temps pour signaler l'actualité des questions d'intégration de la diversité de genre et de culture que le film aborde.



## II - LIENS AVEC LES PROGRAMMES

### Histoire

#### Quatrième

##### Thème 3 : société, culture et politique dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle

> Conditions féminines dans une société en mutation.

- Quel statut, quelle place, quel nouveau rôle pour les femmes dans une société marquée par leur exclusion politique ?
- Femmes actives et ménagères, bourgeoises, paysannes ou ouvrières, quelles sont leurs conditions de vie et leurs revendications ?

#### Première

##### Thème 3 : la Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial.

Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain

Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre.

On peut mettre en avant :

- L'affirmation des libertés fondamentales ;
- Le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires...);
- Le refus du droit de vote des femmes.

### EMC – Enseignement Moral et Civique

#### Première

##### Axe 1 : fondements et fragilités du lien social

Questionnement : comment les fondements du lien social se trouvent-ils aujourd'hui fragilisés ?

- La montée du repli sur soi et le resserrement du lien communautaire physique ou virtuel.
- Les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance (incivilités, cyberharcèlement, agressions physiques, phénomènes de bandes, etc.).

## III - FICHES ACTIVITÉS

### 1/ L'honneur, une passion républicaine ?

#### a) Qu'est-ce que l'honneur ?

L'honneur est un sentiment ambivalent selon qu'on l'aborde dans sa dimension individuelle ou dans sa dimension sociale. Sur le plan individuel, ce serait la voix intérieure de la conscience et sur le plan social, celle de l'exigence morale de la vie civique. Dans les deux cas, l'honneur se reflète dans l'estime publique et le regard que les autres peuvent porter sur une conduite, en somme une sorte de réputation.

L'honneur est un sentiment paradoxal en démocratie. De son histoire héritée de l'Ancien Régime, l'honneur est ce qui distingue un individu et une famille ; selon l'historien Lucien Febvre, c'est un honneur extérieur qui se signale par une charge ou par une distinction. Il pose un préjugé de personne ou de condition, voire de classe puisque la charge peut être anoblissante ou réservée à la noblesse et marque le privilège. Elle a perduré notamment dans l'existence de la Légion d'honneur. Ce n'est pas un enjeu moral, à la différence de l'honneur intérieur qui est un sentiment. Le sentiment de l'honneur est associé au devoir de se comporter pour être homme ou femme d'honneur, c'est le résultat de la pression du groupe, acceptée ou pas, sur la conscience individuelle. Elle peut être liée au sacrifice de l'individu au profit de la collec-



tivité, notamment dans la période contemporaine lors de la première guerre mondiale quand les hommes tombent « au champ d'honneur ».

L'honneur serait lié au refus d'accepter ce qui avilit, de se voir imposer une situation par la force. C'est également une sensibilité accrue à la diminution dont la personne peut être la victime, par inclination personnelle ou du fait des circonstances. Cette diminution est une humiliation et une atteinte à la dignité de chacun. Or, la République érige la dignité des individus comme une valeur cardinale,

et c'est pour que chacun se sente digne que la liberté, l'égalité et la fraternité peuvent être défendues.

La dignité c'est également une catégorie juridique posée dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* et que l'on retrouve dans certaines constitutions <https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-dignite-de-la-personne-humaine> et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne <https://fra.europa.eu/fr/eu-charter/article/1-dignite-humaine>



## b) Défendre son honneur : le duel

Comme le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** nous le montre, la pratique du duel était au début du XIX<sup>e</sup> siècle fréquente dans l'armée, événement qui permettait de tester la vaillance des recrues dans le cadre d'un combat singulier. Si la pratique était socialement limitée à certaines classes de la société, principalement la noblesse et la bourgeoisie aisée, la démocratisation politique entraîne également une certaine démocratisation du duel vers le reste de la bourgeoisie, notamment avec le développement du duel au pistolet – d'ailleurs plus meurtrier.

La noblesse qui peuple l'État-Major de l'armée française ajoute à la définition de l'honneur le mépris de la mort comme preuve de son courage. Ce sentiment est exacerbé sous la Troisième République qui cultive l'esprit de revanche après la défaite de 1870 et s'incarne dans l'obligation de duel soutenue par l'autorité militaire jusqu'en 1888. Les duels sont justifiés par les motifs les plus futiles : un mot déplacé et jusqu'à un échange involontaire de képis qui conduisent deux officiers à échanger dix-sept balles. La mortalité en duel est alors d'un pour mille chez les militaires dans deux à trois cents rencontres par an ; les statistiques tirées des tribunaux signalent 832 duels entre 1875 et 1890 – statistiques forcément lacunaires. Les romanciers sont eux-mêmes des bretteurs : Théophile Gautier, Alexandre Dumas, George Sand... Ils fréquentent la salle d'Augustin Grisier sur le Faubourg-Montmartre et s'en inspirent pour créer le genre du roman de cape et d'épée (*Les Trois Mousquetaires*, *Le Capitaine Fracasse*, *Cyrano de Bergerac*...).

Les salles d'armes, tenues par d'anciens maîtres d'armes militaires, se sont multipliées à mesure que l'escrime s'impose comme un art d'agrément et une discipline sportive. S'y croisent des nobles, des bourgeois, des financiers, des avocats, des artistes et des journalistes. La salle est le lieu de cette masculinité triomphante de l'élite. La compé-

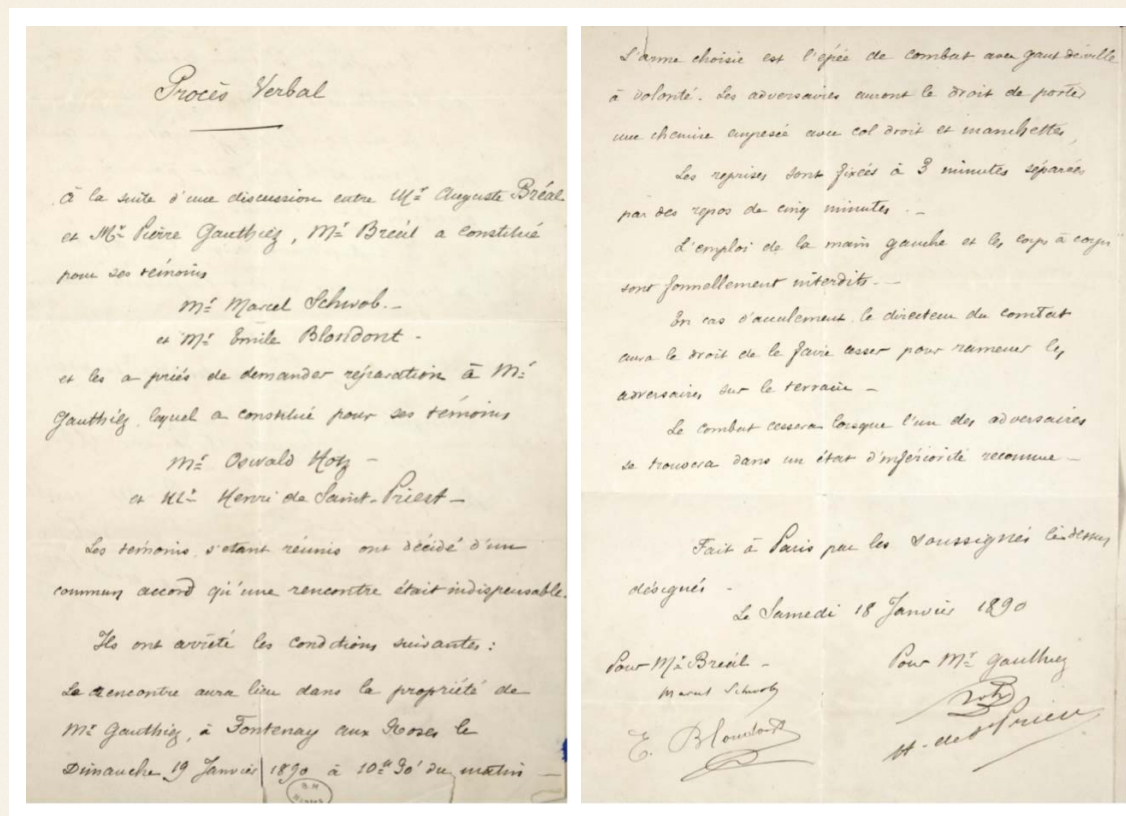
titution sportive se développe ; les salles et les associations (*Société le Sabre*, *Académie d'Épée de Paris*, *Académie d'Armes*...) organisent des galas d'escrime comme celui qui ouvre le film de Vincent Perez et auquel toute la bonne société est invitée. C'est également en marge de ces salles que les maîtres préparent les élèves à la pratique du duel à l'épée. Cette arme remplace progressivement le fleuret et réduit la part de maîtrise technique au profit de la « touche » qui met un terme au combat et réduit la mortalité des échanges.

S'il permettait d'éviter que les querelles privées de la noblesse d'Ancien Régime deviennent des guerres civiles, le duel semble n'avoir pas sa place dans une France républicaine. Le civisme républicain souhaite écarter la violence de son fonctionnement ordinaire. Mais, d'un autre côté, la Troisième République est née d'une défaite militaire contre l'Allemagne et se construit aussi sur l'idée de revanche. Dans le film de Vincent Perez, la guerre de 1870 continue d'exercer son influence sur une société d'anciens combattants, et notamment de grands nobles qui comme le colonel Berchère rejouent l'humiliation de la défaite dans la pratique du duel. Enfin, le duel est un spectacle mondain, comme lors du duel entre Jean Jaurès et Paul Déroulède\* devant une foule de badauds et de photographes en 1904.

\*<https://www.francebleu.fr/emissions/affaires-classees-racontees-par-thierry-sagardoytho/pays-basque/duel-au-sommet-episode-ndeg1-foule-a-hendaye-affaire-jean-jaures-paul-deroulede>

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 1 - PREMIÈRE. Le procès-verbal d'un duel

1. Quelles sont les étapes et les règles qui fixent le duel dans le document ci-dessous et dans le film ?
2. En quoi cette codification permet-elle paradoxalement de contenir la violence ?
3. Le duel est-il compatible avec la République qui s'installe au même moment ?



**Document.** Procès-verbal d'un duel entre Auguste Bréal et Pierre Gauthiez

Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10558404n.r=proc%C3%A8s%20verbal%20d%27un%20duel?rk=128756;0>

Complément :

<https://gallica.bnf.fr/blog/13032014/en-garde-les-duels-dans-gallica?mode=desktop>



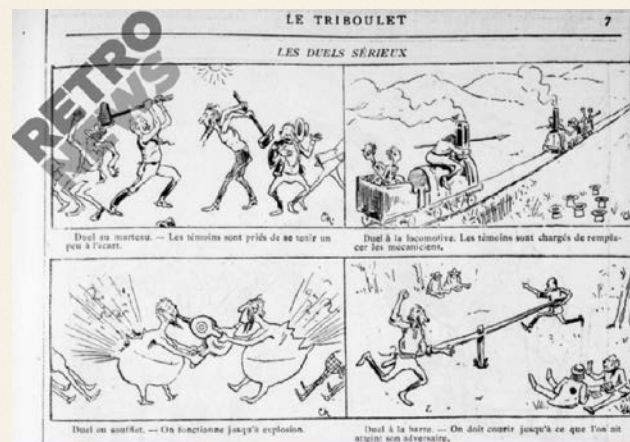
## c) Le Code du duel

Le duel était régi par un code d'honneur strict appelé *Code du duel*. Rédigé entre autres par le comte de Chateaullard en 1836, il définit les motifs et les règles de l'engagement :

- Le point d'honneur est « *le degré de susceptibilité qui peut varier de caractère et d'intensité suivant le tempérament et la position sociale de l'offensé* ».
- Après avoir constaté les faits, quatre témoins devenus essentiels dressent le procès-verbal de la rencontre qui se déroule sous 48 heures : choix de l'arme (épée ou pistolet ; le sabre est réservé aux militaires) revenant à l'offensé ; choix du jour, de l'heure, du lieu et de la durée du combat ainsi que du nombre de reprises ; désignation d'un directeur de Combat et de deux médecins.

- Sur le terrain du duel, ils mesurent l'espace, vérifient les armes et constatent la régularité du duel, depuis le « Allez messieurs » jusqu'à la blessure qui met l'un des duellistes hors d'état de poursuivre. L'objectif est de cantonner le combat à la blessure, sans aller jusqu'à la mort, mais les bottes secrètes sont autorisées, la plus connue étant la « botte de Nevers » que popularisa Paul Féval dans son roman *Le Bossu*, et le colonel Berchère s'autorise une botte pour tuer Adrien lors de leur duel.

- Ils rédigent enfin le procès-verbal du duel qui atteste de sa régularité (cf. document ci-dessous). Ils sont abondamment commentés dans la presse, parfois pour les moquer comme dans cette caricature parue en 1887 dans le journal satirique *Le Triboulet*.



Source : <https://www.retronews.fr/journal/le-triboulet/14-aout-1887/2269/4177571/7>

Le duel devient un problème dans la France républicaine où les échanges à la Chambre des députés tournent à la joute oratoire, et la joute à l'offense. Déjà sous la Deuxième République les bois de Vincennes, Boulogne, Auteuil et Meudon se remplissaient de duellistes pour « injure publique ». Au gré des débats à la Chambre des députés ou des parutions dans la presse, les députés et les journalistes fournissent épées et pistolets. C'est dans ce cadre que les salles d'armes se multiplient, et **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** en souligne cet aspect en faisant de Massat, par ailleurs rédacteur en chef du journal *Gil Blas*, le propriétaire la salle d'armes dont Lacaze, personne pivot du film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, est le maître d'armes.

Le duel commence à être perçu comme une pratique archaïque, et les critiques la dénonçant sont de plus en plus fréquentes, les autorités ont cherché à limiter et à réprimer cette pratique, sans succès. Car si seize projets de loi voient le jour en 1819 et 1922 pour interdire les duels en France, leur application n'est pas efficace et lors des procès, les duellistes sont systématiquement acquittés sur la foi des témoins. La pratique du duel disparaît finalement, car elle tombe en désuétude dans les années 1920. À l'honneur bourgeois, « épave de la féodalité pieusement recueillie par notre démocratie » (Gabriel Tarde, *Le duel*, 1892) succède celui de l'anonymat du champ de bataille de la première guerre mondiale, composé essentiellement de dévouement et de sacrifice.



## 2/ L'honneur est l'affaire de chacun

### a) Les formes de l'humiliation : une question individuelle et collective renouvelée

La perte de l'honneur et de la dignité a des sanctions à la fois morales et sociales. La sanction morale est celle de l'humiliation qu'il convient de définir. Lorsqu'on se sent humilié, c'est généralement qu'on a perdu le contrôle de sa propre vie, et c'est un sentiment qui est variable en fonction du contexte dans lequel s'exerce l'humiliation.

Dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**, on peut ainsi lister les motivations du colonel Berchère :

- Il est giflé publiquement et traité de « vieux » par Adrien.
- C'est un noble qui se tient en grande estime.
- C'est un militaire qui a perdu une guerre et ne se remet pas de l'humiliation de la défaite.

### b) La sanction du délit dans la loi

Le sentiment de l'honneur conduit les personnages du film à provoquer des duels en fonction de ce qu'ils estiment être injurieux. Une injure est

une parole, un écrit, une expression quelconque de la pensée adressé.e.s à une personne dans l'intention de la blesser ou de l'offenser.

Aujourd'hui, c'est la loi qui régit la liberté d'expression, qui donne les limites, encadre et sanctionne les injures, qu'elles soient publiques ou non publiques : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32077>

« *La liberté d'expression est un droit fondamental de tout citoyen. Internet est un outil formidable au service de ce droit. Mais cette liberté trouve ses limites dans le respect des autres. La loi définit ces limites. Elle interdit d'inciter à la haine raciale, ethnique, ou religieuse et de faire l'apologie de crimes de guerre. Elle proscrie les propos discriminatoires à raison d'orientations sexuelles ou d'un handicap. Elle interdit d'inciter à l'usage de produits stupéfiants. Le sentiment d'anonymat de l'Internet est trompeur ; les auteurs de tels propos peuvent être identifiés et s'exposent à de lourdes peines.* »

Source : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/plans/ConseilsInternet.action>

La loi de 1881 sur la liberté de la presse et la liberté d'expression, premier texte à réprimer notamment la diffamation et l'injure, a longtemps servi de référence.

Aujourd'hui, ces délits peuvent faire encourir à leurs auteurs une amende de 12 000 euros pour diffamation publique et d'un an de prison et de 45 000 € d'amende si les caractères racistes, antisémites ou sexistes sont retenus. Les délits d'incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination raciale sont eux passibles d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Le texte qui recherchait l'équilibre entre liberté d'expression et répression des abus semble aujourd'hui dépassé face au nombre des atteintes constatées, au point que le garde des Sceaux envisage d'en sortir les délits d'incitation à la haine de la loi de 1881 pour permettre des passages en comparution immédiate.

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 2a – EMC QUATRIÈME / PREMIÈRE. La liberté d'expression

- 1/ Prise des représentations des élèves (1 heure)
  - « Qu'est-ce que la liberté d'expression pour vous ? »
  - « Qu'est-ce qu'on ne peut pas dire au nom de la liberté d'expression ? »Définition de la liberté d'opinion : <https://www.vie-publique.fr/fiches/23871-quest-ce-que-la-liberte-dopinion>
- 2/ Répartir les élèves en groupe en salle informatique (1 heure)
  - Chaque groupe doit réaliser une recherche sur une affaire de diffamation : recherche d'une définition du délit mentionné et des peines encourues.
  - Présentation orale rapide de chacun des objets (ou synthèse sous forme de pad partagé).
- 3/ Débat (1 heure)
  - Reprendre les représentations des élèves prises initialement.
  - Thème du débat : « Pourquoi encadrer la liberté d'expression ? »

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 2b – EMC/LETTRES PREMIÈRE. La liberté d'expression

Le Droit de réponse et la liberté d'expression restent au cœur de la profession de journaliste.

Questions :

- 1/ En quoi le métier de journaliste est-il particulièrement lié à la liberté d'expression ?
- 2/ Trouvez des exemples de « Droits de réponse » rédigés par des journalistes à la suite d'articles qu'ils considéraient comme diffamants ou blasphématoires.

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 3 – EMC QUATRIÈME / SECONDE / PREMIÈRE. Ne pas humilier

- 1/ Diviser les élèves en 2 groupes :
  - Un groupe définit des situations déshonorantes.
  - Un groupe définit des situations indignes.Les situations peuvent ensuite donner lieu à de courts exposés qui explicitent en quoi telle ou telle situation peut être perçue comme déshonorante ou humiliante.
- 2/ Comparer ces deux listes pour qualifier la différence de situation :
  - Actes / paroles
  - Individuel / collectif
  - Moral (ce qui relève du sentiment) / social (ce qui relève des conditions de vie).
  - En expliquer les effets possibles sur le lien social : retrait, exclusion...
- 3/ Proposer collectivement des solutions négociées pour ne pas humilier :  
« Les mots qui blessent. »  
L'objectif est double :
  - Élaborer une charte des échanges à l'intérieur du groupe classe.
  - Réfléchir à l'extension de ce cadre des relations à l'extérieur du groupe classe.

## 3/ L'honneur, une affaire d'hommes ?

### a) Laisser les femmes se battre en duel est-il une preuve de modernité ?

Pas nécessairement. Ainsi, en 1895, Alexandre Bergès – lui-même maître d'armes d'une salle « réservée aux dames » – déclarait dans son ouvrage *L'escrime et la femme* <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110826v.image> : « Appliquer l'escrime à la jeune fille, c'est lui rendre la conscience de sa force et de sa valeur. Habituer, familiariser sa timidité et ses craintes avec l'acier dont elle armera le fils qui, au jour des tempêtes, nous donnera la victoire : c'est là un devoir auquel je m'associe ». La femme se voit autorisée à la pratique de l'escrime pour être une meilleure mère de futurs soldats qui donneront la victoire à la France. Il y a également des raisons hygiénistes : la jeune femme « alors en plein développement, a besoin d'un exercice qui, sans violence, maintienne l'ossature dans des conditions normales de forme et d'élégance ».

Plus généralement, **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** questionne la répartition des rôles sociaux dévolus aux genres et les interdits auxquels elle conduit : les femmes sont avant tout filles, épouses et mères. Leur éducation ne vise pas leur autonomie, mais leur conformation à ces rôles. Ou, comme l'écrit Jean-Jacques Rousseau : « *Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes de tous*



*les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance* ». (*L'Émile*).

L'ère révolutionnaire aurait pu donner l'espoir d'une égalité réclamée par Olympe de Gouges dans sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), mais cet espoir disparaît avec le Code civil (1804) qui, sous Napoléon, donne tout pouvoir au père de famille. La XIX<sup>e</sup> siècle est celui du « *féminisme des brèches* » selon l'expression de Michelle Perrot pour qualifier les périodes pendant

lesquelles émergent des demandes de droit des femmes (en 1830, en 1848 et à la fin du Second Empire) qui vont de pair avec la montée du républicanisme. Le féminisme s'organise dans les années 1880 autour de Maria Deraismes et Léon Richer qui se préoccupent d'éducation et d'égalité civile, réclamant la réforme du Code Napoléon. Hubertine Auclert est célèbre car elle est pionnière dans la demande de droits politiques.

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 4 – EMC PREMIÈRE.

### Analyser une caricature et le duel du film

Après avoir vu le film, les élèves pourront comparer la représentation du duel du film et du dessin de presse ci-dessous.

Travail par petits groupes de 3 ou 4 élèves

Restitution à l'oral de 3 à 4 minutes :

- 1/ Quels sentiments vous inspire le dessin de presse ? Argumenter en utilisant un vocabulaire précis.
- 2/ Quelles différences voyez-vous dans la représentation des duels, où la présence de la femme est requise, du film et du dessin de presse ?
- 3/ Décrivez les différentes tenues que porte Doria Tillier lorsqu'elle se bat en duel ?



**Document.** Auteur inconnu, *Une question d'honneur : duel de femmes à l'épée*, dessin de presse, Musée Carnavalet, Paris, France.

Information complémentaire : Ce document n'est pas exceptionnel, de nombreux dessins et photographies mettent en scène des duellistes féminines seins nus. La pratique du duel de femmes seins nus n'est pas avérée, et on trouve les mêmes représentations dénudées des femmes indigènes dans les colonies.

Dans les deux cas, la femme ainsi érotisée n'est pas susceptible de porter les valeurs viriles du duel et son combat se trouve délégitimé. Elle est rejetée du côté du libertinage, de la jeune fille qu'on ne peut pas prendre au sérieux.

## b) La féminité, une question politique.



### Marie-Rose Astié de Valsayre (1846-1915)

Portrait paru dans *La Presse* du 4 mars 1893.

Violoniste et compositrice, Marie de Valsayre (elle est veuve Astié) écrit à partir de 1885 dans le journal *La Citoyenne* d'Huberine Auclert ainsi que des textes engagés sous des pseudonymes divers. Elle se fait connaître en 1886 quand elle bat en duel une Américaine sur le champ de bataille de Waterloo pour l'honneur des femmes médecins françaises, puis en 1887 pour une pétition qu'elle adresse aux députés de la Chambre leur demandant de « *décréter la liberté du costume* », « *d'éliminer la loi routinière qui interdit aux femmes de porter le costume masculin, tout aussi décent, quoi qu'on en puisse dire, surtout incontestablement plus hygiénique* ».

« Messieurs les députés,

En vertu de l'ordonnance du 7 novembre 1800 qui stipule que les femmes « travesties » en hommes doivent être arrêtées par la police ! [...]

Cette interdiction du porté du pantalon nous contraint aux dangers, comme l'incendie de l'opéra-comique, où la plupart des victimes étaient des femmes prisonnières de leurs robes. [...]

Et puis les pneumonies, les maladies diverses dues à nos robes, les jours de pluie, l'humidité qui rentre jusqu'aux os de nos hanches. Sans parler des essoufflements et pertes de conscience provoquées par nos corsets, les femmes tombent. On dénombre des chutes fatales tous les jours ! Messieurs, notre sexe est affaibli par votre dictat !

Je réclame la liberté totale de nos mouvements. Je réclame l'abrogation de « Votre loi qui interdit aux femmes de porter le pantalon ».

(Extrait du dialogue du film)

Elle est également une escrimeuse, fondatrice de la *Ligue des escrimeuses* en 1893, et dont le film rend compte des entraînements ; Marie-Rose Astié de Valsayre est enfin une militante socialiste, membre de la *Fédération des travailleurs socialistes de France* où elle représente le groupe *Le Droit des Femmes, société du suffrage des femmes*, participant à la création de la *Ligue socialiste des femmes*, puis de la *Ligue de l'affranchissement des Femmes*. Elle rejoint le *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire* en 1890 où elle travaille à

la création de syndicats de travailleuses revendiquant des salaires égaux – les femmes sont alors payées moitié moins que les hommes dans l'industrie. Marie-Rose Astié de Valsayre se présente régulièrement aux élections entre 1889 et 1894, bravant l'impossibilité pour les femmes d'être élues.

Source : <https://maitron.fr/spip.php?article241128>, notice ASTIÉ DE VALSAYRE Marie-Rose [pseudonyme de TASTAYRE Claire] par Julien Chuzeville, version mise en ligne le 19 juin 2021, dernière modification le 22 novembre 2022.

## c) L'image de la femme, une catégorie masculine

Deux tendances s'affirment dans la caricature faite des femmes et de leurs revendications : appuyer sur la féminité ou au contraire fait disparaître la féminité. Ainsi, dans les caricatures qui suivent, les femmes sont alternativement des mégères et des viragos, notamment lorsque leur combat est celui du suffragisme (la revendication des droits de vote). Le terme féminisme lui-même apparaît en 1872 de façon péjorative sous la plume d'Alexandre Dumas fils.



Source : <https://www.caricaturesetcaricature.com/2020/05/les-femmes-dans-l-assiette-au-beurre-ou-les-contradictions-de-la-belle-epoque.html>

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 5 – HISTOIRE QUATRIÈME ET PREMIÈRE. Analyser une caricature.

### Niveau Quatrième

- 1/ Présenter le document (date, auteur, source)
- 2/ Qu'est-ce qui est représenté ?
- 3/ Comment est-ce représenté ?
- 4/ Quelle est la relation entre la légende le dessin ?

### Niveau Première

- 5/ Quelle est la critique faite du féminisme ?
- 6/ En quoi féminisme et féminité sont-ils rapprochés ?
- 7/ Rédigez un paragraphe qui explique comment la caricature est utilisée pour critiquer le combat féministe.

### Sources :

« Les médiatisations du féminisme aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dossier disponible sur [retronews.fr](http://retronews.fr)  
<https://www.retronews.fr/cycle/les-mediatisations-du-feminisme-aux-xixe-et-xxe-siecles>

Sur la méthode de l'analyse du dessin de presse :

<https://www.reseau-canope.fr/je-dessine/la-caricature-et-le-dessin-de-presse.html>



## d) Vivre comme un homme ?

Le pantalon est un attribut de la masculinité qui, bien que référé aux Gaulois, s'est déployé depuis l'Angleterre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour s'imposer face à la culotte, plus courte. C'était le vêtement du pauvre, du paysan, le costume pratique qui définit l'homme par son renoncement à la coquetterie ; c'est la tenue austère du bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais si l'homme s'avilissait en portant l'habit féminin, l'habit masculin est interdit aux femmes parce qu'il est un moyen de s'élever indûment dans la société et seuls le carnaval et le charivari autorisent une inversion temporaire des rôles. Sur ce point, l'égalitarisme révolutionnaire fait long feu : l'interdiction du travestissement est reprise par la loi du 29 octobre 1793, qui proclame certes la liberté du costume, mais dans le respect de la différence des sexes.

Des femmes portent le pantalon : Rosa Bonheur, George Sand, Isabelle Eberhardt, Madeleine Pelletier... revendiquent le port d'un vêtement fermé, à l'inverse des tenues féminines qui se soulèvent dans de nombreuses activités, où sont soulevées par des hommes qui réaffirment ainsi leur privilège d'homme. Marie-Rose Astié de Valsayre déploie cet argumentaire par lequel elle signale que le vêtement féminin est celui de la femme oisive, inadapté pour les pratiques sportives comme la bicyclette. On peut voir dans le film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR** plusieurs scènes évoquant ses correspondances avec les autorités sur ce sujet qu'elle tient comme primordial. Elle insiste donc enfin sur l'argument médical. Elle, qui fit des études de médecine, fut mariée à un médecin et officia comme ambulancière pendant la guerre de 1870. Mais cette posture, alors radicale, l'isole progressivement dans la cause féministe.

## FOCUS

### Le costume féminin, une affaire non résolue

En 1973, le pantalon s'est démocratisé, au point de se demander si c'est encore un « vêtement masculin » (1). Mais la loi est en retard sur les pratiques et, en 1974, Michèle Alliot-Marie doit imposer le port du pantalon à l'Assemblée nationale. Le pantalon est finalement autorisé dans l'hémicycle en 1980, mais l'ordonnance préfectorale de 1800 n'est abrogée qu'en 2013 (!), questionnant le modèle de féminité qu'elle continue à véhiculer (2).

À l'inverse, le 17 juillet 2012, lors de la séance des questions au gouvernement, la ministre de l'Égalité des territoires, Cécile Duflot, répond à une question du député-maire de Neuilly (Hauts-de-Seine). Avant même sa prise de parole, des sifflets s'échappent des rangs de l'UMP, clairement dirigés vers la robe blanche à motifs bleus de la ministre. Un comportement qui indigna le président de l'Assemblée, Claude Bartolone et Cécile Duflot elle-même (3). Cet « incident » en séance est révélateur de la façon dont le vêtement est encore un révélateur de l'état des relations entre hommes et femmes et sur « l'éternel féminin » qui s'impose aux femmes.

(1) <https://youtu.be/mQRSLyeVppI>

(2) <https://dai.ly/x87ws1I>

(3) <https://youtu.be/4n8AmA72WQ8>

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 6 – EMC

### PREMIÈRE. Qu'est-ce qu'une tenue « correcte » ?

1/ Quelles sont les tenues qui posent problème à l'Assemblée nationale ?

2/ En quoi ces tenues posent-elles problème ?

3/ Quelles sont les tenues qui, dans l'espace public, sont qualifiées de problématiques ?

- l'interdiction du maillot de bain en ville
- le « crop top » à l'école

4/ Regarder dans le règlement de l'établissement : qu'est-ce qui est interdit ? Pour quels motifs ?

Chacune des situations peut donner à lieu à un exposé pour mettre en évidence la norme de « décence » dans l'espace public.

## ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE 6 – HISTOIRE

### QUATRIÈME. Représentation de la femme en pantalon.

1) Quels sont les arguments de Marie-Rose pour défendre le droit des femmes à porter des pantalons ?

2) Quelles sont les habitudes dites « d'homme » que Marie-Rose et les femmes de son salon ont pris l'habitude d'avoir ? En quoi ces habitudes pouvaient-elles choquer en 1887 ?

3) « *Je n'accepterais jamais de confier à un homme le soin de mon honneur !* » : Marie-Rose revendique le droit des femmes à pouvoir défendre elles-mêmes leur honneur.

Dans la scène où elle affronte en duel Massat, étudiez les procédés cinématographiques qui permettent de mettre en valeur l'agilité de Marie-Rose et sa connaissance de l'escrime.

4) Montrez que, dans l'ensemble du film, Marie-Rose est provocatrice et ne craint pas d'affronter ses adversaires.

**Méthode : appuyez-vous sur certaines de ses répliques qui vous ont marqué.e, sur la manière dont elle se tient, mais aussi sur certaines scènes précises.**



## BIBLIOGRAPHIE

- Bard, Christine. *Une histoire politique du pantalon*. Éditions du Seuil, 2010.
- Guillet, François. *La mort en face. Histoire du duel de la Révolution à nos jours*. Aubier, 2008.
- *La tyrannie de l'honneur. Les usages du duel dans la France du premier XIX<sup>e</sup> siècle*. Revue historique, vol. 640, numéro 4, 2006, p. 87999.
- *L'honneur en partage. Le duel et les classes bourgeoises en France au XIX<sup>e</sup> siècle*. Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, 34, juin 2007, p. 5570. journals.openedition.org, <https://doi.org/10.4000/rh19.1302>.
- Haroche, Claudine. *Le caractère menaçant de l'humiliation*. *Le Journal des psychologues*, vol. 249, numéro 6, 2007, p. 3944. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/jdp.249.0039>.
- Jeanneney, Jean Noël. *Le duel. Une passion française, 1789-1914*. Seuil, 2004.
- Lacaze, Pierre. *En garde. Du duel à l'escrime*. Gallimard, 1991.
- Muchembled, Robert. *Duel nobiliaire, révoltes populaires. Les métamorphoses de la violence. Une histoire de la violence*, Le Seuil, 2008, p. 247300. Cairn.info, <https://www.cairn.info/une-histoire-de-la-violence--9782020818452-p-247.htm>.
- Riot-Sarcey, Michèle. *De la différence des sexes : le genre en histoire*. Larousse, 2010.
- Blin Henri, Chavanne Albert et Drago Roland, *Traité du droit de la presse. Ancien code de la presse de barbier*, Librairies techniques, 1969, p. 48.
- Bigot Christophe, *Pratique du droit de la presse*, Dalloz, 2020, p. 63.

# FOCUS SUR L'ESCRIME

## L'ESCRIME D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les origines de l'escrime remonteraient au XXVII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. en Chine antique. On peut sans doute supposer que la pratique de l'escrime a commencé à l'apparition de l'arme blanche. Son évolution, comme tous les sports d'opposition, est liée à différents critères, mais nous parlerons simplement ici de l'environnement social/sociétal, technique/technologique et spécifique à la pratique.

\*Maître d'armes : un **maître d'armes** est une personne qui enseigne l'escrime, ou par extension les arts martiaux en Europe. Dès l'apparition de cette fonction, les seigneurs ont souvent eu à leur service un maître d'armes, qui les préparait au duel à l'épée et aux autres armes blanches. Cet enseignement a longtemps été réservé aux nobles, puis aux militaires.  
Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ma%C3%A0tre\\_d%27armes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ma%C3%A0tre_d%27armes)

### a) L'escrime

*De l'ancien français *escremie*, combat, du francique *skirmjan*, défendre, avec l'influence de l'italien *scrima**

L'escrime est un sport de combat pratiqué avec des armes blanches, telles que l'épée, le fleuret ou le sabre. Son objectif principal est d'effectuer des touches sur l'adversaire sans être touché en retour. L'escrime combine à la fois des aspects physiques et stratégiques, nécessitant à la fois une grande agilité, une précision et une rapidité de réaction. L'escrime se déroule généralement sur une piste rectangulaire appelée « piste d'escrime » et se pratique en duel, un contre un. Chaque arme a ses propres règles et cibles spécifiques, ainsi que des techniques de combat différentes. Par exemple, le fleuret est une arme d'estoc, où seules les touches réalisées avec la pointe comptent, tandis que le sabre permet des touches avec la pointe et les tranchants. En plus de ses aspects compétitifs, l'escrime est également appréciée comme une discipline artistique et historique. Elle est souvent pratiquée

comme une activité de loisir, offrant aux participants une occasion d'améliorer leur coordination, leur concentration et leur forme physique tout en apprenant les techniques et les valeurs traditionnelles de l'escrime, telles que l'honneur, la discipline et le respect de l'adversaire.

### b) Du duel au sport : l'époque du film **UNE AFFAIRE D'HONNEUR**

Au lendemain de la défaite de 1870, la France (re) lance une méthode éducative permettant à ses armées de devenir performantes. Le soldat doit alors suivre un programme éducatif articulé autour de l'apprentissage des existentiels militaires : la gymnastique, le tir, la boxe, l'escrime et l'usage

de la baïonnette. Dès lors, des Cercles militaires se structurent permettant ainsi la pratique de ces disciplines militaires. Des officiers se rencontrent, se toisent et s'affrontent selon des codes prédéfinis ; c'est l'apparition de règlements permettant, en toute sécurité, le duel raisonné : l'assaut. Avec la loi Waldec-Rousseau, des clubs et cercles privés s'organisent et proposent l'enseignement de l'escrime dispensé par des maîtres d'armes militaires en activité ou à la retraite. Le club d'escrime est né. La Fédération Française d'Escrime voit le jour en 1906 et les armes enseignées deviennent le fleuret arme d'estoc (le buste), l'épée arme d'estoc (tout le corps) et le sabre arme d'estoc de taille et de contre taille (au-dessus de la ceinture). Les clubs ont un aspect sportif, mais aussi social. On s'y retrouve pour échanger et parfois passer un moment convivial. Les duels sont interdits, mais encore monnaie courante, notamment en politique ou dans le monde de la presse. En effet, il n'est pas exceptionnel de voir des journaux répondre à des demandes de réparations les armes à la main. D'où le fait que certains médias ont leurs propres salles d'armes.

### Les points clés de l'époque du film

L'escrime	L'environnement	La technologie
<ul style="list-style-type: none"><li>- se démocratise et fait partie de l'éducation</li><li>- Aspect démonstratif</li><li>- Utilisation des trois armes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Entre guerre de 1870 et première guerre mondiale</li><li>- Armée de métier, mais aussi de citoyens</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Alliage de métaux et lente apparition de l'acier.</li><li>- Développement de l'armure en bronze et utilisation de l'armure en tissu.</li><li>- Développement des armes en acier</li></ul>

# FOCUS SUR L'ESCRIME

## L'ESCRIME D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

### c) Le duel

Le duel était monnaie courante, la monarchie dès le XVI<sup>e</sup> siècle a cherché, avec plus ou moins d'efficacité, à l'interdire pour raison religieuse et raison d'État. Il y eut des duels, dont certains sont restés célèbres. Le coup de Jarnac, par exemple, devient l'expression d'une action imprévue. Il vient, après accord d'Henri II, du duel célèbre de Guy Chabot, seigneur de Jarnac qui porta un coup au jarret gauche et qui coûta la vie à François de la Châtaigneraie lors d'un duel le 10 juillet 1547. Au Moyen Âge, le duel entre Sotomayor et le Chevalier Bayard lors du siège de Gênes illustre la nécessité maladroite de laver un affront et de respecter le code de l'honneur. Plus tard, Cyrano de Bergerac, capitaine des Cadets de Gascogne, passait la plupart de son temps sur le Pré-aux-Clercs à croiser le fer.

Plus proche de nous, le duel entre le Marquis de Las Cuevas et Serge Lifard qui, en 1958, teint en haleine toute la presse métropolitaine de l'époque.

### d) Le dernier duel

Le 21 avril 1967, se déroulait le dernier duel à l'épée en France, suite à un affront politique à l'Assemblée nationale, Gaston Ribière demande des excuses à son offenseur, Gaston Defferre qui les lui refuse. Immédiatement, l'offensé lui envoie deux témoins pour exiger réparation. Ayant le choix des armes, il choisit l'épée.

La police ignore ce duel, mais la presse s'en empara et des journalistes étaient présents. Le duel fut filmé. Ces deux hommes politiques se battant en duel ne fut pas du goût du Général de Gaulle qui tenta de le faire annuler. En effet, Gaston Defferre, maire de Marseille, député SFIO et président de son groupe à l'Assemblée nationale et René Ribière gaulliste, député du Val-d'Oise, renvoyèrent les émissaires que le Général leur dépêcha.

### e) L'escrime au féminin

Souvent, il est dit qu'au Moyen Âge, les femmes ne pouvaient pas manier les armes. C'est un prisme donné par la Renaissance, période où les femmes sont bien plus mises de côté qu'au Moyen Âge. En effet, dans l'instruction des femmes, nous pouvons trouver la poliorcétique (art de défendre une place forte) car, en cas de siège (notamment lors de la guerre de Cent Ans), les femmes jouent un rôle proche du rôle militaire. Aussi, le manuscrit I.33, mais aussi le traité d'escrime de Talhoffer au XV<sup>e</sup> siècle, représente des femmes combattantes. Avec le temps, de nombreuses escrimeuses féminines sont devenues des figures emblématiques de ce sport. Elles ont inspiré de jeunes générations de femmes à se lancer dans l'escrime et à poursuivre leurs rêves. Des championnes telles que Maître Manuel Diaz, Laura Flessel-Colovic (France), Mariel Zagunis (États-Unis), Elisa Di Francisca (Italie), et plusieurs autres, ont remporté des médailles olympiques et des titres mondiaux. Les premières compétitions officielles d'escrime féminine ont eu lieu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, il convient de noter que les femmes ont pratiqué l'escrime bien avant cela, mais leurs compétitions étaient généralement informelles et limitées.

# FOCUS SUR L'ESCRIME

## L'ESCRIME D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

On retrouve même des illustrations de femmes en salle d'armes maniant le fleuret dague, une ambidextrie non représentée avec des hommes.

La première compétition d'escrime féminine documentée s'est déroulée lors des Jeux olympiques de 1924 à Paris. Cependant, il s'agissait d'une compétition de démonstration et les médailles n'ont pas été attribuées officiellement.

Le véritable tournant pour l'escrime féminine a eu lieu en 1926 lorsque la Fédération Internationale d'Escrime (FIE) a officiellement reconnu l'escrime féminine et a organisé le premier Championnat du monde d'escrime féminine à Budapest, en Hongrie. Cela a marqué une étape importante dans la reconnaissance et la promotion de l'escrime féminine en tant que discipline sportive à part entière. Depuis lors, l'escrime féminine a continué de se développer et de gagner en popularité. Des compétitions internationales régulières ont été organisées, notamment les Championnats du monde d'escrime féminine et les épreuves d'escrime féminine aux Jeux olympiques.

Ainsi, bien que les femmes aient pratiqué l'escrime depuis longtemps, les premières compétitions officielles et reconnues au niveau international ont commencé dans les années 1920, ouvrant la voie à une progression constante de l'escrime féminine depuis lors.

### f) Pourquoi l'escrime

L'escrime transmet des valeurs de respect de soi-même et de l'autre, de partage et de compréhension de l'autre, de goût de l'effort et de travail dans l'adversité. Elle permet d'exercer une activité sportive ludique et physique tout en développant des aptitudes telles que l'équilibre, la motricité, le placement dans l'espace, le jeu, la prise de décision et la lucidité

Elle permet une approche combinée d'un exercice ludique et physique et aborde des thèmes comme l'équilibre, la motricité, le placement dans l'espace, le jeu, la prise de décision et la lucidité.

C'est une pratique passionnante, adaptée et adaptable à tous les besoins éducatifs.

C'est aussi une pratique se développant grâce à un environnement pluridisciplinaire (les mœurs, la technologie et la géopolitique).

Une attention particulière sera aisément portée sur l'adaptation et l'individualisation des contenus pour des besoins éducatifs particuliers.

L'escrime sportive est un sport d'opposition sécurisé, accessible à toutes et à tous, qui permet un affrontement intense, sans brutalité. C'est une activité de confrontation duelle : chaque adversaire a l'intention de vaincre au moyen d'une arme (ici, le sabre) en respectant des règles et des conventions

relatives à la sécurité. De par ses caractéristiques, de sport, cette activité permet de développer la compétence spécifique EPS des programmes de l'école élémentaire avec, en se basant sur le socle commun des champs d'apprentissages, notamment le champ numéro 4 « Respecter les autres et les règles dans un affrontement sportif individuel ou collectif, coopérer », de par la mise en place de duels et d'assauts (score comptabilisé), de jeux en coopération et opposition dans différents espaces et terrains et du respect strict des règles de sécurité dès la prise en main de l'arme en vue d'un affrontement, d'un exercice ou d'un jeu.

L'escrime permet également une évolution vers les champs d'apprentissages 1, 2 et 3 en particulier « s'engager lucidement dans l'action » et « appliquer et construire des principes de vie collective ».

# FOCUS SUR L'ESCRIME

## L'ESCRIME D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

### g) L'escrime aujourd'hui

Aujourd'hui, l'escrime est un sport démocratisé internationalement. Il est le sport français le plus médaillé.

La Fédération Française d'Escrime, délégataire du ministère des Sports propose officiellement 5 armes (épée, fleuret, sabre, escrime artistique et scénique, sabre laser), mais met aussi en place des formations pour des adaptations dans le domaine de la santé et du bien-être (escrime thérapeutique, après une longue pathologie, post-traumatisme). Il existe plus de 800 clubs en France pour environ 50 000 licenciés.

### **Les différentes armes**



Source : Fédération Française d'Escrime

### h) L'escrime et l'école

Témoignage de Nicolas LOPEZ, champion olympique à Pékin en 2008.

« J'ai découvert l'escrime grâce à l'initiation scolaire.

*Je me souviens de l'excitation de la classe de pouvoir faire une activité sortant de l'ordinaire.*

*Je me souviens des rires lorsque nous avons mis les masques pour la première fois.*

*Je me souviens de la facilité avec laquelle nous avons pu jouer rapidement.*

*Je me souviens que je n'ai pas gagné le petit tournoi à la fin du cycle et, pourtant, j'avais l'impression d'avoir grandi.*

*Je me souviens de m'être senti capable de comprendre des règles, d'arbitrer en autonomie, de surmonter la peur de prendre des coups, de jouer à Zorro comme j'en rêvais depuis longtemps.*

*Le cycle trop court et le plaisir que j'avais pris m'ont amené à pousser la porte du club du coin. J'y ai trouvé le même plaisir et des amis. Tout cela m'a permis d'aller jusqu'au plus haut niveau. »*

### i) Le plus de l'escrime

La Fédération propose l'escrime sous différentes formes. En effet, l'escrime a un fort potentiel d'adaptation, mais aussi un aspect symbolique important.

Le programme sport santé de la Fédération Française d'Escrime a pour objectif de développer la pratique de l'escrime à des fins de santé : bien-être (*séniors, personnes sédentaires...*) et thérapeutiques (*cancer du sein, escrime sur ordonnance, victimes de violences sexuelles*). De nombreuses formations, actions et ateliers ont été mis en place pour différents publics depuis plus de 15 ans. Aujourd'hui, un label « SPORT SANTÉ FFE » a même été créé et vise à l'accompagnement et à la valorisation des clubs s'inscrivant dans un projet de développement de l'escrime-santé.

**Retrouvez tous les clubs d'escrime sur [ffescrime.fr](http://ffescrime.fr)**

**POUR ORGANISER UNE SÉANCE AU CINÉMA AVEC VOTRE CLASSE, dès la mi-septembre et sans attendre la sortie du 27 décembre, il vous suffit de contacter la salle de cinéma la plus proche de votre établissement.**

Nous vous rappelons que tous les cinémas sont en mesure d'accueillir des projections avec un tarif réduit de groupe scolaire. Il vous suffit de contacter le cinéma le plus proche de votre établissement pour organiser cette projection. En vous rendant sur l'application **ADAGE**, vous pouvez bénéficier, pour cette sortie scolaire au cinéma, du « pass Culture part collective ».

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter [sandrine@approches.net](mailto:sandrine@approches.net)

Site du film UNE AFFAIRE D'HONNEUR : <https://www.uneaffairedhonneur.com/>

Dossier pédagogique conçu par

**APPROCHES**

**Auteurs**

Alexandre Boza (professeur agrégé d'Histoire)

Esther Rozenblum (professeure agrégée de Lettres Modernes)

**Auteur de la partie FOCUS SUR L'ESCRIME**

Manuel Diaz (Chargé de mission pour le développement de l'escrime artistique et du sabre laser)

